



L'autre Parole

COLLECTIVE **FÉMINISTE** et CHRÉTIENNE

LE SYNODE DES FEMMES TOME 2



Numéro 165, printemps 2025

Numéro 165,
printemps 2025

LE SYNODE
DES FEMMES
Tome 2



Sommaire

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Liminaire</i> – Christine Lemaire | 4 |
| <i>LE SYNODE DES FEMMES DE MONTRÉAL EN 2024</i> | |
| <i>La coresponsabilité, une révolution espérée!</i> – Christine Lemaire | 6 |
| <i>Une coresponsabilité nécessaire, mais hypothéquée. De Vatican II à la synodalité</i> – Sabrina Di Matteo | 9 |
| <i>Que faire avec la question de l'accès des femmes aux ministères ordonnés?</i> – Pauline Jacob..... | 12 |
| <i>Célébration d'envoi du Synode des femmes 2024</i> – Johanne Carpentier et Carmina Tremblay..... | 20 |

LE SYNODE SUR LA SYNODALITÉ À ROME EN 2023 ET EN 2024

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Présentation du processus du Synode sur la synodalité : ses forces et ses limites</i> – Marie-Andrée Roy..... | 24 |
| <i>Entrevue avec Catherine Clifford en direct du synode de Rome : octobre 2023</i> – Nathalie Tremblay | 29 |
| <i>Entrevue avec Catherine Clifford, mars 2025 : retour sur l'assemblée synodale de Rome</i> | 32 |
| <i>Lettres synodales en direct de Rome, octobre 2024</i> – Marie-Andrée Roy | 36 |

VIVRE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE COMME FEMME ?

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Incompatibilité de l'engagement libérateur avec l'Église institution</i> – Joëlle Anna St-Arnaud | 41 |
| <i>Trahie par l'Église : dévoiler, dénoncer, reconstruire</i> – Shannon Lise Johnson | 43 |

LA CHRONIQUE DE MARTINE

| | |
|-----------------------------------------------------|----|
| <i>Où sont les femmes ?</i> – Martine Lacroix | 46 |
| <i>Crédits des photographies et dessins</i> | 49 |

Liminaire

Le présent numéro est la suite du numéro 164, qui relatait le premier Synode des femmes d'octobre 2023. Alors que le numéro précédent se concentrait sur un seul événement, celui-ci offre une suite plus hétéroclite d'articles inspirés des diverses rencontres qui ont eu lieu depuis l'automne 2023. Il convient de les nommer ici, en ordre chronologique. D'abord, peu de temps après le premier Synode des femmes de 2023, un colloque organisé par le groupe Femmes, Politique et Démocratie, en collaboration de Femmes et Ministères et la collective L'autre Parole, a eu lieu à Québec le 8 décembre 2023. Intitulé Femmes et gouvernance : des rapports à changer entre l'État et l'Église ?, ce colloque s'intéressait aux relations entre l'État québécois et l'Église catholique, ainsi qu'aux conséquences de cette collaboration sur la vie des femmes d'ici et d'ailleurs dans le monde. En septembre 2024, L'autre Parole a organisé un deuxième Synode des femmes, qui s'est tenu cette fois-ci avant la tenue du deuxième synode romain. Cela nous a permis d'y inviter les délégué·es qui devaient s'envoler pour Rome quelques semaines plus tard, pour discuter de nos attentes et leur montrer notre soutien. Trois délégué·es se sont présenté·es à cette rencontre, qui a regroupé une soixantaine de personnes. Elle et ils nous ont d'ailleurs remercié·es pour l'énergie que cette rencontre leur avait insufflée pour affronter un mois d'octobre qui s'annonçait, une fois de plus, exigeant. Tous ces événements seront évoqués au cours de ce numéro 165, qui comporte trois parties.

La première raconte ce deuxième Synode des femmes qui s'est tenu à Montréal, le 7 septembre 2024. La question des femmes y occupait évidemment une grande place, mais Christine Lemaire nous explique que les circonstances ont voulu qu'il faille élargir le débat. On y a discuté de la question de la « coresponsabilité » des baptisé·es dans l'Église. L'autrice rend compte des discussions où les convergences se sont avérées beaucoup plus nombreuses et fécondes que les divergences. Sabrina Di Matteo, qui a participé activement à cette même rencontre, fait part de ses propres réflexions, en se demandant notamment si nous ne prendrions pas la question à l'envers, en nous concentrant sur les effectifs plutôt que sur les besoins d'une Église pour le XXI^e siècle. Suit, dans cette partie, un texte de Pauline Jacob portant sur l'accession des femmes aux ministères ordonnés, propos qu'elle avait livrés à titre d'experte de cette question. Enfin, Johanne Carpentier et Carmina Tremblay racontent une célébration où les participant·es se sont rassemblé·es autour des délégué·es pour un rituel de bénédiction et d'envoi fort émouvant.

Dans une deuxième partie, c'est le synode romain lui-même qui est mis sous la loupe. D'abord, dans un texte émanant d'une allocution prononcée au colloque du 8 décembre 2023 tenu à Québec, Marie-Andrée Roy explique à un public qui n'est pas expert dans ce type de décorum, comment devaient se dérouler les deux rencontres romaines. Elle décrit le processus en question et s'interroge sur ses forces, qui suscitent l'espoir, et sur ses faiblesses, qui la portent à croire que le temps n'est pas encore à la célébration victorieuse des laïques dans l'ensemble

et des femmes en particulier. Nous vous présentons ensuite deux entrevues qui gagneront à être lues ensemble, puisqu'il s'agit de rencontres avec Catherine Clifford, déléguée au synode. La première a eu lieu le 14 octobre 2023 ; la professeure avait alors profité d'une pause dans une journée chargée de délibérations pour s'adresser, grâce à la magie du Web, à l'assemblée du Synode des femmes réunie à Montréal. La deuxième entrevue, plus récente, porte sur la deuxième session du synode à Rome en octobre 2024. Catherine Clifford y traite de son élection à titre de membre de la commission de rédaction du document final du synode. La lectrice ou le lecteur pourra mesurer le temps écoulé entre les deux entretiens, les conclusions encourageantes à tirer de l'expérience de la déléguée ainsi que certaines déconvenues frustrantes. Cette partie se clôt sur des extraits des lettres que Marie-Andrée Roy a adressées à ses ami·es québécois·es en octobre 2024, alors qu'elle suivait à Rome hors les murs la deuxième session du synode, à titre de militante féministe. Soulignons que vous pourrez lire l'intégralité de ces lettres sur le site Web de L'autre Parole.

Une troisième partie présente des textes qui sont issus de l'événement le plus ancien, à savoir le Synode des femmes de Montréal d'octobre 2023. Deux femmes plus jeunes que la moyenne, pratiquantes dans l'Église québécoise, Joëlle Anna St-Arnaud et Shannon Lise Johnson, y expriment leurs grandes réticences à se dire encore de l'Église. Ces textes, les membres du comité de rédaction auraient souhaité qu'ils fassent l'objet de l'écoute que nous avait promis le pape François à l'origine de ce synode. Malheureusement, nous sommes bien forcées de conclure que les questions qu'ils soulèvent et les blessures qu'ils évoquent n'auront pas trouvé d'écho au cours de cet immense processus de consultation synodale. Il est permis de douter que le rapport attendu dans les suites du synode romain de la commission sur la question des femmes, présidée par le cardinal Fernández, préfet du dicastère pour la doctrine de la foi, améliore quoi que ce soit à ce triste constat.

Si bien qu'avec notre chroniqueuse Martine Lacroix, nous pourrions encore nous demander : mais... où sont les femmes ?

Christine Lemaire
pour le comité de rédaction

LE SYNODE DES FEMMES DE MONTRÉAL EN 2024

La coresponsabilité, une révolution espérée !

Christine Lemaire, groupe Bonne Nouv'ailes de L'autre Parole

Pour donner suite au Synode des femmes organisé par L'autre Parole et Femmes et Ministères en octobre 2023, une deuxième rencontre synodale a eu lieu à Montréal le 7 septembre 2024, réunissant une soixantaine de participant·es. Son objectif était d'amorcer une conversation entre les délégué·es qui s'apprêtaient à partir pour Rome en octobre et des personnes œuvrant dans des communautés chrétiennes et catholiques, religieuses ou laïques. Trois des cinq délégué·es ont assisté à cette rencontre. Soulignons que les échanges de cette journée se sont déroulés sur le même modèle que le synode romain, à savoir dans une alternance de périodes de discussion, de silence et de prière.

Le choix de la question

Dans le premier *Instrumentum laboris*¹, la coresponsabilité de la mission de l'Église constitue l'une des trois questions fondamentales appelées à être abordées lors de la rencontre de 2023. Le document définit ce terme comme un partage des dons et des charges au service de l'Évangile². Cette question se déclinait en cinq sous-questions, dont celle portant sur les femmes : « Comment l'Église de notre temps peut-elle mieux remplir sa mission en reconnaissant et en promouvant davantage la dignité baptismale des femmes³ ? » Il faut croire que cette formulation paraissait déjà trop tendancieuse aux yeux de l'aile conservatrice de l'institution, puisqu'elle a fait l'objet d'un report et ne devait donc plus être abordée dans la deuxième session du synode.

¹ XVI^e Assemblée générale ordinaire des synodes des évêques, *Instrumentum laboris pour la Première Session*, Rome, octobre 2023.

² *Ibid.*, p. 39.

³ *Ibid.*, p. 43.

Avec l'impression de s'être fait couper l'herbe sous le pied, les organisatrices du Synode des femmes 2024 ont quant à elles décidé de poursuivre la discussion. Elles ont aussi décidé de prendre à bras le corps la question qui la chapeautait et qui, dans le deuxième document de travail, était formulée ainsi : « Comment valoriser la coresponsabilité *différenciée* dans la mission de tous les membres du Peuple de Dieu ? » Seul le mot « différenciée » a été retiré, les organisatrices justifiant ce retrait de la façon suivante : « Le document synodal parle de coresponsabilité différenciée selon les sexes. Nous ne sommes pas convaincues de la nécessité d'insister sur une différenciation sexuée. Nous préférons approfondir la coresponsabilité comme baptisées, baptisés, en Christ Jésus⁴. »

Premier constat : la situation actuelle est préoccupante

Actuellement, les paroisses à court de ressources se concurrencent entre elles. Certains membres se contentent de réclamer leurs messes, comme s'il s'agissait d'un simple objet de consommation. Tout se passe comme si le clergé québécois cherchait surtout à « gérer la décroissance » au lieu de « réinventer le christianisme », comme il serait pourtant crucial de faire. Des questions ont émergé. La coresponsabilité pour qui ? Pour quoi ? Pour continuer comme avant ? Bien sûr, l'écoute est importante, mais qu'est-ce qu'on fait de ce que l'on a écouté ? Qu'est-ce que ça veut dire, être chrétien·ne ? Est-ce seulement assister à la messe ?

Deuxième constat : une coresponsabilité ignorée

Peu de pratiquant·es ont réellement conscience de leur coresponsabilité dans la bonne marche de l'Église. Une telle position rencontre même beaucoup de résistance. Si la vraie question à se poser est « qu'est-ce que c'est, “être chrétien·ne” ? », la réponse consiste à poser des gestes audacieux et à consentir à la complexité du monde. Or, on observe plutôt une tendance au refus de cette complexité et on vient souvent se réfugier entre les murs de l'institution, précisément parce qu'on se sent menacé·e par cette complexité. La coresponsabilité ou la collégialité devrait pourtant tourner le dos à une attitude passive. Elle implique d'accepter d'être dérangé·e par la diversité des opinions, le tumulte et ce que l'on a nommé le « désordre joyeux ».

Quelle éducation faudrait-il donner aux catholiques afin de susciter une prise en charge individuelle de leur foi, de leur communauté et de leur Église ? La coresponsabilité implique notamment une transformation de la catéchèse. Un renouvellement de ce qui, jusqu'ici, a éduqué les personnes au respect d'une structure et à l'obéissance. Il nous faut d'autres modèles !

⁴ Marie-Andrée ROY, *Document préparatoire au Synode des femmes 2024*, 25 juillet 2024, p. 1.

Quels modèles ?

La coresponsabilité invite à valoriser la diversité de modèles possibles, faisables et réalistes pour chaque communauté. Cela suppose que les décisions se prennent *ensemble*. À ce chapitre, nous pouvons nous référer à notre histoire et à nos acquis. Les premières communautés chrétiennes sont un exemple à suivre. Au Québec, l'expérience qui s'en rapproche le plus est celle de certaines communautés de base, qui privilégient l'écoute mutuelle et la prise de décision en collégialité.

En outre, nous désirons favoriser des modèles qui tourneraient le dos à la compétition et favoriseraient une multiplicité d'autorités dans l'Église, mutuellement enrichissantes. Selon cette vision du monde, le pouvoir des un·es n'équivaut pas à la diminution du pouvoir des autres. Chaque communauté détient son autorité et son propre rythme. On évoque une communauté de discernement « par le bas », c'est-à-dire à partir de la base. Ce genre de communauté hors norme serait accepté au niveau diocésain.

Un mot déjà éculé ?

Pour certain·es, le mot « coresponsabilité » est devenu éculé, puisqu'il a trop servi les objectifs du clergé, qui a réussi à retourner sa signification pour lui donner une connotation hiérarchique et cléricale. Ces participant·es ont préféré le mot « collégialité », qui renvoie à « des personnes responsables appartenant à un groupe de personnes responsables ». On désire une décentralisation des décisions, mais celle-ci est actuellement tributaire du bon vouloir du prêtre ou de l'évêque en place. Cette situation est inadmissible, parce qu'elle rend la coresponsabilité fragile et changeante.

Finalement, on s'entend sur le fait que l'écoute dont on parle beaucoup au Synode sur la synodalité ne suffira pas : le discernement ne se limite pas au processus de discussion, mais concerne aussi celui de la prise de décision. Des conséquences concrètes pour la communauté sont attendues.

En conclusion

Refroidie par la remise aux calendes grecques de la question du diaconat des femmes, j'étais arrivée à cette rencontre passablement désillusionnée. J'y assistais par esprit de sororité pour mes amies qui avaient énormément travaillé à l'organisation de cette journée. J'en suis toutefois repartie dans un autre esprit. Si, tout au long de cette discussion, je me remémorais les propos de Jésus de Nazareth qui a assuré qu'on ne peut mettre le vin nouveau dans de vieilles outres, j'en suis arrivée à penser que l'important n'était pas tant de s'interroger sur la qualité des outres, mais de constater la vivacité du vin nouveau et d'en goûter l'effervescence et le fruit.

Une coresponsabilité nécessaire, mais hypothéquée. De Vatican II à la synodalité

Sabrina Di Matteo¹

Du haut de mes 43 ans, je me souviens vaguement d'un « âge d'or » de la coresponsabilité, depuis environ les années 1980 et jusqu'aux années 2000. Tout comme le thème du partenariat et sa déclinaison « partenariat hommes-femmes », la notion de coresponsabilité devait encourager et soutenir un véritable changement de culture en Église.

Dans son décret de 1965 sur l'apostolat des laïcs², le concile Vatican II a affirmé que « les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Église » (n° 10) et qu'ils exercent « leur apostolat dans le monde à la manière d'un ferment » (n° 2). Il note aussi qu'il « arrive que la hiérarchie confie aux laïcs certaines charges touchant de plus près aux devoirs des pasteurs : dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, par exemple, dans certains actes liturgiques et dans le soin des âmes. Par cette mission, les laïcs sont pleinement soumis à la direction du supérieur ecclésiastique pour l'exercice de ces charges » (n° 24).

Vingt ans plus tard, à la suite d'un synode des évêques portant sur la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, Jean-Paul II écrit, dans l'exhortation apostolique post-synodale³, que « le fidèle laïc est co-responsable, avec tous les ministres ordonnés et avec les religieux et les religieuses, de la mission de l'Église » (n° 15). La notion de coresponsabilité apparaît trois fois dans *Christifideles laici* (1988) et est mise en rapport avec une communion ecclésiale et missionnaire des ministres ordonnés et des laïcs, figurée par l'image de la vigne. Jésus est cette vigne, et tous les baptisés en sont des sarments. Enfin, l'exhortation approfondit la condition séculière des laïcs, leur appel particulier à accomplir leur mission chrétienne dans le monde, à témoigner de l'Évangile dans les « réalités terrestres » du travail, de la justice, de la famille, etc. (n°s 15 et 17, notamment). Cependant, cette condition semble source de tensions, lorsque les laïcs tendent à séparer leur vie de foi en Église de leur vie séculière ou à trop s'engager dans la vie pastorale au détriment de leur engagement dans le monde⁴. Je retiens de cette brève

¹ Doctorante en sciences des religions, laïque, catholique engagée, autrice, conférencière et animatrice de ressourcements.

² PAUL VI, *Décret sur l'apostolat des laïcs* *Apostolicam actuositatem*, 1965. En ligne : https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19651118_apostolicam-actuositatem_fr.html

³ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique post-synodale* *Christifideles laici*, 1988. En ligne : https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_30121988_christifideles-laici.html

⁴ L'exhortation souligne à cet effet deux tentations dès le début du texte : « [...] la tentation de se consacrer avec un si vif intérêt aux services et aux tâches d'Église, qu'ils en arrivent parfois à se désengager pratiquement

exploration que la notion de coresponsabilité telle qu'elle est présentée dans ce document est à comprendre sur un plan large : celui de l'Église et du monde, ce dernier étant le lieu privilégié de la vocation baptismale des laïcs.

Tandis que je repense aux échanges du Synode des femmes, tenu le 7 septembre 2024 à Montréal, je me demande si « l'échelle » de la coresponsabilité s'est déplacée. Plutôt que d'être considérée dans un rapport Église-monde et de focaliser sur la mission des laïcs, la coresponsabilité rime beaucoup plus, depuis un certain temps, avec l'enjeu de la place des femmes en Église et la question des ministères ordonnés. Cela ressort de nombreux propos documentés dans la synthèse québécoise pour le Synode sur la synodalité, produite en 2022⁵. « La coresponsabilité est parfois difficile, parce qu'il y a encore trop d'appropriations du pouvoir », tant du côté des clercs que des personnes laïques (p. 9). Le document souligne aussi que les réflexions sur la coresponsabilité conduisent à remettre de l'avant les enjeux d'égalité entre hommes et femmes, entre clercs et laïcs, dans le partage de la mission pastorale, mais aussi de la gouvernance. De même, la question des ministères ordonnés et de leur accès aux femmes et aux hommes mariés « revient alors constamment comme un aiguillon » (p. 10).

La sécularisation avancée de la société québécoise, la perte de crédibilité de l'Église due aux abus, et la plus grande proportion de femmes engagées en pastorale (à titre de bénévoles ou de salariées) expliquent peut-être ce déplacement. Sur papier, la coresponsabilité demeure une source de préoccupations. La persistance de l'enjeu démontre sa nécessité dans une Église se voulant crédible et à l'écoute des fidèles (réellement synodale, quoi !). En pratique, toutefois, je me demande si la progression de la coresponsabilité n'est pas hypothéquée.

Je disais que l'âge d'or de la coresponsabilité est derrière nous. C'était l'apanage d'une fin de chrétienté, où l'Église et ses structures étaient encore riches de ressources humaines. La quantité de personnes laïques (surtout des femmes) formées et engagées en pastorale dans les années 1980-2000 (avec ou sans mandat, bénévoles ou salariées) rendait possible un rapport plus égalitaire avec le clergé, grâce à la composition d'équipes pastorales en paroisse, par exemple. Le souci de la coresponsabilité (et du partenariat hommes-femmes) était ainsi plus largement partagé et même structuré, grâce aux répondantes à la condition féminine dans les diocèses du Québec. Depuis plusieurs années, l'attrition des ressources humaines et financières, le départ à la retraite de nombreuses agentes de pastorale laïques et la montée d'un renouveau du cléricisme contribuent sans doute à créer un déséquilibre.

de leurs responsabilités spécifiques au plan professionnel, social, économique, culturel et politique ; et, en sens inverse, la tentation de légitimer l'injustifiable séparation entre la foi et la vie, entre l'accueil de l'Évangile et l'action concrète dans les domaines temporels et terrestres les plus divers » (*Christifideles laici*, n° 2).

⁵ ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU QUÉBEC, *Pour que l'Église se renouvelle et continue, voici le temps favorable ! Synthèse synodale québécoise*, 2022. En ligne :

https://evequescatholiques.quebec/sn_uploads/fck/2022-08-17_SyntheseSynode2021-22_PUBLIEE.pdf

Parler de coresponsabilité en milieu paroissial est de plus en plus difficile s'il n'y a pas, à la base, un curé (ou un prêtre coordonnateur) ouvert et apte au travail en équipe, et des bénévoles qui souhaitent se former minimalement en théologie pour effectuer plus que des tâches techniques. C'est dire que la coresponsabilité est principalement soumise à un homme, à sa psychologie, à sa vision de l'Église et à ses compétences relationnelles.

J'ose donc croire que nous avons une chance devant nous : celle de la décroissance de l'Église. Le faible recrutement tant pour les ministres ordonnés que pour les laïcs engagés nous obligera à repenser l'animation des communautés de foi. Le modèle paroissial est une manière parmi d'autres de faire Église. À vouloir maintenir à tout prix un culte dominical sur le pilote automatique et des processus de catéchisation qui entraînent rarement un engagement, de quoi nous privons-nous ? Peut-être de l'expérimentation et du risque nécessaires pour créer et promouvoir d'autres approches : des rituels et des liens plus authentiques, des cheminements au rythme de la vie et des besoins des personnes, des expériences de « gradualité » pour (ré)apprivoiser la liturgie et la prière en dehors de l'eucharistie dominicale... De tels espaces existent déjà, mais ne pourrions-nous pas mieux les investir et les rendre visibles ? De plus, n'est-ce pas en ces lieux que les femmes et les hommes laïques pourraient jouer un rôle novateur ?

Ultimement, la coresponsabilité nous interroge. Voulons-nous la mettre en œuvre sur fond de chrétienté révolue ? La survie de l'Église ou les manques à combler sur le plan des ressources humaines ne sont pas un sain point de départ pour penser l'accès aux ministères pour les femmes et les hommes mariés. Ne serait-il pas plus fécond de nous demander, dans une perspective d'innovation, de quels ministères nous avons besoin (ordonnés et institués), afin de renouveler notre vision et notre projet d'Église ? Dans ces nouveaux espaces, j'ose croire que nous pourrions mieux accompagner les croyant·es et les personnes en quête de sens. Et la coresponsabilité y fera son chemin.

Que faire avec la question de l'accès des femmes aux ministères ordonnés ?

Pauline Jacob

La question des ministères et de l'intégration des femmes n'est pas nouvelle. Elle demeure un dossier fondamental qui a un impact sur la vie de l'Église catholique et sur le rôle que les femmes peuvent y assumer. Elle resurgit régulièrement dans les différentes Églises chrétiennes, comme dans la société. Le bref sondage réalisé en préparation du deuxième Synode des femmes organisé par la collective L'autre Parole à l'automne 2024 fait ressortir les préoccupations des catholiques du Québec à ce sujet. Les réponses recueillies touchent notamment la conception patriarcale des rôles des hommes et des femmes, sous-jacente à l'organisation de l'Église ; le peu d'écoute des femmes qui ont discerné un appel à l'un ou l'autre des ministères ordonnés ; l'importance d'ouvrir cette porte aux femmes dans le contexte social occidental actuel, entre autres celui du Québec, qui ne tolère plus les inégalités entre les hommes et les femmes.

Ce texte rappelle certains éléments de l'évolution de la question, jette un regard sur les femmes au cœur de la discussion et tente de faire ressortir les sources du problème, tout en suggérant quelques pistes d'action.

Un coup d'œil historique

Aux origines du christianisme

Comme Luc l'évoque dès le chapitre 8 de son évangile, des femmes faisaient route avec Jésus. Cette façon de faire était contraire aux coutumes de l'époque. De même, aux premiers temps du christianisme, de nombreuses femmes, telles Lydie et Phoebe, étaient des rassembleuses, des responsables de communautés. Et si elles étaient nommées, dans le contexte culturel de l'époque, c'est qu'elles jouaient un rôle très important. Comme le rappelle l'exégète Olivette Genest¹, Paul, dans sa première épître aux Corinthiens (1 Co 12,4-11), éclaire le sens des « ministères ». Il les considère comme *des dons de l'Esprit, ordonnés au bien de tous [et de toutes] et qui nécessitent l'assentiment combiné du ministre et de la communauté.*

Le Nouveau Testament ne parle pas de ministères ordonnés, puisqu'ils n'existaient pas aux premiers temps du christianisme. C'est avec la reconnaissance de l'Église par Constantin que

¹ Olivette GENEST, « Femmes et ministères dans le Nouveau Testament », Archives Femmes et Ministères, *L'autre Parole*. En ligne : <https://femmes-ministeres.lautreparole.org/?p=352> (Le texte original a été publié en 1987 et modifié par l'auteure en 2020.)

l'organisation de l'Église s'est modelée sur celle de l'État romain avec ses différents ordres qui deviendront, dans l'institution catholique, ceux des évêques, des prêtres et des diacres.

Avant que les ministères reconnus de l'Église ne deviennent exclusivement masculins, des femmes ont été ordonnées diacres et même prêtres, comme l'ont retracé des chercheurs universitaires². Et un coup d'œil dans l'histoire permet de constater le pouvoir « ministériel » des abbesses.

Des démarches audacieuses

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, dans la foulée des mouvements revendiquant l'égalité avec les hommes dans tous les domaines, entre autres pour le droit de vote, des femmes ont commencé à réclamer plus fortement l'accès à tous les ministères dans les différentes Églises. Dans les suites du concile Vatican II, on sentait une ouverture sur ce plan dans l'Église catholique. Cette ouverture a suscité chez Felix Davidek l'idée d'ordonner des femmes. Cet évêque catholique dans l'Église souterraine de Tchécoslovaquie, alors sous le régime communiste, considérait ce geste comme un signe des temps et une nécessité, ainsi que le rappelle Ludmila Javorová, la première femme ordonnée prêtre par Davidek en 1970³. Mais Rome a enterré cette réalité, ignorant toute demande de dialogue.

Et cette fermeture du Vatican persiste. Plus récemment, il y a eu les femmes du Danube, des femmes audacieuses qui ont poussé leur engagement jusqu'à se faire ordonner par des évêques catholiques⁴. Leur geste a exigé beaucoup de courage de leur part, leur option entraînant l'excommunication. Parmi elles, on retrouve entre autres deux théologiennes connues, engagées dans leurs milieux, soit l'Allemande Ida Raming et la Sud-Africaine Patricia Freisen.

² G. MACY, « The ordination of women in the early middle ages », dans B. COOKE et G. MACY (dir.), *A history of women and ordination*, volume 1 : *The ordination of women in a medieval context*, Lanham, Scarecrow Press, 2002, p. 1-30 ; Georgio OTRANTO, *Le problème de l'ordination des femmes à la prêtrise dans les Églises anciennes* (trad. de l'italien à l'anglais : Ann Rossi ; de l'anglais au français : Françoise Bourguignon). Conférence donnée aux États-Unis. *Women Priests*, 1991. En ligne : www.womenpriests.org/fr/traditio/otran_2.asp (consulté le 31 décembre 2024) ; Georgio OTRANTO, « Le sacerdoce des femmes dans l'antiquité chrétienne », *Golias Magazine*, 56, 1997, p. 66-69.

³ Jan A HANÁK, « Ona je kněz. Příběh Ludmily Javorové, tajně vysvěcené ženy » [Elle est prêtre. L'histoire de Ludmila Javorová, une femme ordonnée en secret], documentaire radiophonique, *Vltava*, 21 décembre, 2023. En ligne : <https://vltava.rozhlas.cz/ona-je-knez-pribeh-ludmily-javorove-tajne-vysvecene-zeny-8646018> (consulté le 31 décembre 2024) ; Christine SCHENK, « As Francis visits Slovakia, international crowd celebrates Czech woman priest » [Alors que François visite la Slovaquie, la foule internationale célèbre la femme prêtre tchèque], *National Catholic Reporter*, 16 septembre 2021. En ligne : <https://www.ncronline.org/news/opinion/simply-spirit/francis-visits-slovakia-international-crowd-celebrates-czech-woman-priest> (consulté le 31 décembre 2024) ; Suzanne TUNC, *Ludmila Javorová. Histoire de la première femme prêtre*, Paris, Les Éditions du Temps Présent, 2012, 151 p. ; Miriam Therese WINTER, *Out of the depths: the story of Ludmila Javorová, ordained Roman Catholic priest* [Des profondeurs : l'histoire de Ludmila Javorová, ordonnée prêtre catholique romaine], New York, The Crossroad Publishing Company, 2001, 260 p.

⁴ Pauline JACOB, « Des femmes audacieuses », *Échanges. Revue des amis de Charles de Foucault*, 6/1, mai 2020, p. 18-19. Republié le 25 juin 2020 sur le site *Femmes et Ministères*. En ligne : <https://femmes-ministeres.lautreparole.org/?p=5543> (consulté le 31 décembre 2024).

Elles seront ordonnées prêtres, puis évêques au sein de la Roman Catholic Women Priests (RCWP).

Il est bon de rappeler que, dès l'annonce de la tenue du concile Vatican II, Ida Raming cosigne avec Iris Müller, une autre théologienne engagée, une requête pour qu'on discute de l'ordination des femmes. Cette demande est appuyée par une argumentation défaisant le discours romain qui interdit l'ordination des femmes. Dans les années 1970, Ida Raming soutient une thèse de doctorat sur cette question taboue dans l'institution catholique. À cause de ses prises de position, elle se verra refuser un poste de professeure à l'université de Muenster. Théologienne renommée avec plusieurs écrits dans la revue *Concilium*, elle est également reconnue comme pasteure par ses pairs. Au congrès de la Women Ordination Worlwide (WOW) tenu à Dublin en 2001, elle sera ovationnée comme telle.

Patricia Freisen, elle aussi docteure en théologie, quitte la vie religieuse après 45 années chez les Dominicaines en Afrique du Sud. Alors qu'elle est la seule femme professeure à la faculté de théologie du Séminaire St John-Vianney de Pretoria, elle perçoit les premiers indices d'un appel à la prêtrise, qui deviendra une certitude après des années de doute et de discernement. Des séminaristes, des prêtres, des amis et même un évêque lui reconnaissent cet appel. Pour réaliser sa vocation, elle doit quitter sa communauté, à laquelle elle reste profondément attachée, et s'exiler. Elle deviendra coordonnatrice de la formation pour les personnes se préparant au presbytérat à l'intérieur de la Roman Catholic Women Priests (RCWP).

Bref, de nombreux gestes ont été posés pour que l'accès des femmes à tous les ministères soit reconnu. Et seule la pointe de l'iceberg est ici évoquée.



De nombreuses actions entreprises au Québec et ailleurs

Au Québec, des femmes ont travaillé sans relâche pour qu'advienne un changement non seulement dans la société, mais dans l'Église. Le réseau Femmes et Ministères a œuvré en ce sens pendant plus de 40 ans, publiant des recherches, des écrits de biblistes, de théologiens et de théologiennes, des témoignages et des pétitions, sans que la question des ministères ne bouge vraiment. La collective L'autre Parole a appuyé ces actions tout en développant une autre façon de faire Église, d'actualiser la Parole, et en publiant elle aussi de nombreux textes dans une revue qui existe depuis 1976. Et à la fin du siècle dernier, de nombreux synodes diocésains ont clairement indiqué leur choix pour l'accès des femmes à tous les ministères, y compris la prêtrise. Mais la machine institutionnelle est lente à bouger.

D'autres Églises ont accepté d'ordonner des femmes, ce que l'institution romaine ne pouvait ignorer. Des documents officiels émanant de Rome surgissent souvent dans des moments sensibles. En 1976, Paul VI connaissait l'impact possible dans l'Église catholique des ministères ouverts aux femmes dans les autres Églises, particulièrement dans l'Église anglicane. L'Église anglicane avait décidé en 1974 d'autoriser l'ordination des femmes dans les diocèses qui voudraient se prévaloir de ce droit. Quelques mois plus tard, en octobre 1976, le magistère romain publie la déclaration *Inter insigniores* interdisant l'admissibilité des femmes au sacerdoce ministériel. Et en mai 1994, Jean-Paul II fait paraître sa lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes. L'Église anglicane d'Angleterre, qui avait attendu pour accepter des femmes comme prêtres, a autorisé les femmes à devenir prêtres en novembre 1992 et ordonné ses premières femmes en mars 1994.

Dans l'Église catholique à travers le monde, malgré l'interdiction d'aborder la question, de multiples groupes de militance voient le jour et sont très actifs. Le plus ancien, fondé dans la foulée d'un congrès tenu à Détroit en 1975, la Women Ordination Conference⁵ (WOC), est toujours bien vivant et présent sur la scène publique. Certaines de ses membres étaient à Rome lors des phases 1 et 2 du Synode sur la synodalité.

Les femmes, sujets et objets du « problème » ecclésial

Il est important de se rappeler que de nombreuses femmes continuent d'agir comme ministres reconnues ou non par l'institution. Elles assument déjà les fonctions de prêtres ou de diacres et sont considérées comme telles par leurs communautés. L'Église catholique se refuse à regarder que des femmes, porteuses de cette vocation, aient les aptitudes, les charismes et l'équilibre psychologique requis pour assumer diverses fonctions (ministères) dans l'Église.

⁵ Women Ordination Conference. En ligne : <https://www.womensordination.org/> (consulté le 31 décembre 2024).

Tout cela nous ramène au sens paulinien des ministères énoncé précédemment et soulève quelques questions. La position théologique exprimée par Paul mérite qu'on s'interroge sur la reconnaissance ministérielle des femmes.

... *des dons de l'Esprit*

Est-ce que les dons de l'Esprit ne seraient reçus que par les individus de sexe masculin de notre Église ? Poser la question, c'est déjà y répondre. Les clercs, pape y compris, n'ont pas le monopole de la réception des dons de l'Esprit qui, comme le rappelle l'évangile de Jean, souffle où il veut et quand il veut.

... *ordonnés au bien de tous [et de toutes]*

Est-ce que les dons que reçoivent les femmes servent la communauté ? Sont-ils ordonnés au bien de tous et de toutes ? Il n'est pas nécessaire de répondre longuement à cette question. Que de fois nous entendons des phrases comme celles-ci : « Ce sont les femmes qui tiennent à bout de bras les communautés chrétiennes. Sans elles, plusieurs communautés s'écrouleraient. » Les femmes, on le sait bien, mettent leurs talents au service des communautés, des talents d'ordre humain comme spirituel.

... *et qui nécessitent l'assentiment combiné du ministre et de la communauté*

Regardons maintenant le dernier élément de la conception du ministère chez Paul, soit la reconnaissance mutuelle de ce don par le ou la ministre et la communauté. Oui, des femmes se sentent interpellées à engager leur vie au service de leur communauté, et les gens les interpellent dans ce sens et reconnaissent leurs charismes, leurs dons spécifiques à nourrir leur communauté.

Le sens du ministère inspiré de Paul ne s'adresse pas à un genre particulier. L'apôtre ne décrit pas non plus les modalités d'application, les différentes formes possibles. Il évoque plutôt un esprit qui devrait se retrouver dans les différents ministères. Ce sont les besoins de la communauté, pour lesquels certains individus reçoivent des charismes particuliers, et non le genre de la personne, qui se révèlent déterminants.

Des femmes qui sentent un appel à un ministère ordonné l'ont pourtant discerné avec des critères qui sont ceux de l'institution, mis à part leur genre, mais on les ignore⁶. À travers ces différents refus et rappels à l'ordre des papes, on fait abstraction de leur appel vocationnel ministériel.

⁶ Pauline JACOB. *Appelées aux ministères ordonnés*, Ottawa, Éditions Novalis, 2007.

Bref, malgré les multiples actions entreprises au fil des ans pour qu'advienne un changement, le mouvement demeure très lent. D'où vient ce blocage à reconnaître l'égalité des hommes et des femmes ?

Quelques sources du problème

Outre une mauvaise compréhension des ministères, le contexte patriarcal, l'éloignement de l'esprit des origines et une représentation « sexiste » de Dieu aident à comprendre ce frein à l'égalité réelle entre les hommes et les femmes dans l'Église catholique.

Le contexte patriarcal

Il existe un blocage majeur transmis depuis des lustres dans l'institution catholique, soit le patriarcat. Les sociétés juives, grecques et romaines, dans lesquelles baignaient les premières communautés chrétiennes, étaient patriarcales. Et l'évolution vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes s'est poursuivie très lentement. Au début du XIX^e siècle, à partir de la lutte des femmes pour leur égalité commencée au siècle précédent, la société occidentale a peu à peu évolué. Les femmes ont, en principe, eu accès à la presque totalité des fonctions dans la société et dans certaines Églises sœurs, mais pas dans l'Église catholique. Et ce sont uniquement des hommes célibataires qui, dans l'Église catholique, ont déterminé ce que sont les femmes et leur rôle dans la société et dans l'Église.

L'éloignement de l'esprit des origines

Dans le contexte de son époque, Jésus avait une ouverture prophétique concernant les femmes, mais cette ouverture a été rapidement ignorée. Jésus était en avance sur son temps pour faire advenir le royaume de Dieu. L'Église, sous prétexte de demeurer « universelle », réfrène parfois les avancées concernant les femmes, ce qui l'éloigne de l'Évangile. Elle continue de mettre un frein à une réelle égalité entre les hommes et les femmes en figeant leurs rôles et en faisant de la maternité le nœud de l'engagement des femmes, maternité spirituelle incluse. Ce message discriminatoire de l'Église a un impact réel sur l'ensemble des sociétés, chrétiennes et non chrétiennes. Il prive certaines personnes de l'accès au message du Christ. Ce refus d'égalité entre les hommes et les femmes devient gênant. Outre cet éloignement de l'esprit des origines, il est bon de se rappeler l'influence de la façon de représenter Dieu dans la tradition catholique.

L'influence de la façon de représenter Dieu

Dieu est avant tout le Tout-Autre. Oui, il est Père, mais il est aussi Mère. Une des pistes d'ouverture dans ce débat consiste à se référer à Dieu comme Père et Mère. Le Dieu de la Bible est parfois évoqué comme celle qui allaite et prend soin de ses petits. « Il n'y a plus de raison aujourd'hui pour exprimer en termes exclusivement masculins la relation d'Alliance de Dieu avec l'humanité. Le terme divin de l'Alliance est aussi bien Mère que Père, et son terme

humain, aussi bien fille que fils », comme le rappelle le théologien Jean Richard⁷. Le pape Jean-Paul I^{er} l'avait bien compris lorsqu'il avait affirmé lors de l'angélus du 10 septembre 1978 : « Dieu est papa, mais plus encore il est maman⁸. » Présenter Dieu uniquement comme mâle exclut les femmes du divin et peut avoir un impact sur la représentation des ministères.

Les multiples études

Une des stratégies de l'Église pour éviter de régler une question consiste à demander de nouvelles études, des études interminables. Le pape François a évoqué la tentation du « tablettage des études »... C'est ce qu'on vient de faire avec la question des femmes et des ministères ordonnés à l'occasion du dernier synode des évêques. Il existe pourtant déjà de multiples études de qualité sur le sujet. Mais comment est-ce possible, devant ces différents constats, de faire advenir un changement ?

Pistes d'action possible

Voici quelques pistes d'action à envisager :

- Demander, pour ne pas dire exiger, des représentants de l'institution qu'ils :
 - se mettent à l'écoute du peuple de Dieu qui veut des pasteurs, hommes ou femmes, pour répondre à ses besoins, et ce, en tenant compte des particularités régionales, du rythme de chaque société, sans brusquer, mais aussi sans freiner ;
 - se mettent à l'écoute des femmes qui disent porter un appel à un ministère ordonné en leur offrant la possibilité de discerner leur vocation, comme on le fait pour les hommes, et entrer en dialogue avec celles qui se sont fait ordonner. Cette écoute profonde des cheminements des femmes par des évêques a été déterminante dans la décision de l'Église anglicane d'Angleterre d'ordonner des femmes ;
 - tiennent compte des différentes recherches et conclusions de comités sur la question sans recommencer continuellement ;
 - rendent publics les deux rapports des commissions sur le diaconat féminin ;

⁷ Jean RICHARD, « Dieu Père et Mère », dans *Dieu*, Ottawa, Éditions Novalis, 1990, p. 111-138. En ligne : <https://femmes-ministeres.lautreparole.org/?p=4755> (consulté le 31 décembre 2024).

⁸ JEAN-PAUL I^{ER}, « Angelus » (10 septembre 1978), *Site du Vatican*. En ligne : http://w2.vatican.va/content/john-paul-i/fr/angelus/documents/hf_jp-i_ang_10091978.html (consulté le 31 décembre 2024).

- Continuer comme chrétiens et chrétiennes de nous approprier et de diffuser l'information qui existe sur la question :
 - les archives du site Web Femmes et Ministères⁹, le site et la revue *L'autre Parole*¹⁰ ;
 - l'imposante bibliothèque Women can be priests¹¹ sur le site du Wijngaards Institute for Catholic Research¹² (il existe une version française) ;
- Soutenir l'idée de l'accessibilité des femmes à l'ordination, tout en continuant de rêver à la transformation de la structure actuelle de l'institution ecclésiale catholique. Ne lâchons pas. « La persévérance est une qualité des prophètes », affirmait sœur Theresa Kane, décédée dernièrement. C'est elle qui, en 1979, avait osé demander publiquement à Jean-Paul II l'accessibilité des femmes à tous les ministères. L'ordination à la prêtrise est la porte d'entrée pour accéder aux décisions dans l'Église et c'est une question de crédibilité, ne l'oublions pas.

Conclusion

Laissons-nous inspirer par cette réflexion d'un évêque lors de la discussion précédant l'acceptation de la prêtrise pour les femmes dans l'Église anglicane d'Angleterre :

Pour moi, la question clé est celle de la crédibilité de l'Évangile. Quelle sorte de Bonne Nouvelle est-ce donc que seuls des hommes peuvent représenter l'Église ? [...] Je ne vois pas comment on peut annoncer l'Évangile du Christ à un monde incroyant par l'assertion que seuls des hommes peuvent être prêtres. (Santer, cité par Mercier, 1994, p. 110-111)

Et rappelons-nous cette phrase de Paul : « À chacun [chacune] est donné ce qui rend le Souffle visible, pour l'intérêt commun » (1 Co 12,7)¹³.

⁹ Femmes et Ministères. En ligne : <https://femmes-ministeres.lautreparole.org/> (consulté le 26 décembre 2024).

¹⁰ L'autre Parole. En ligne : <https://www.lautreparole.org/> (consulté le 31 décembre 2024).

¹¹ *Roman Catholic Womenpriests*. En ligne : <http://www.romancatholicwomenpriests.org> (consulté le 31 décembre 2024).

¹² Women can be priests [Women priests], Wijngaards Institute for Catholic Research. En ligne : <https://womenpriests.org/> (consulté le 31 décembre 2024).

¹³ *La Bible, nouvelle traduction*, Bayard/Médiaspaul, 2001.

Célébration d'envoi du Synode des femmes 2024

Johanne Carpentier et Carmina Tremblay,
groupe Bonne Nouv'ailles de L'autre Parole

Description de la salle

La célébration ayant été conçue sous le signe de l'égalité, tout comme le reste de la journée, les participant·es ont déjà été invité·es à s'asseoir en cercle. Au milieu se trouve une table basse sur laquelle ont été déposées des étoles, écharpes de tissus colorés qui ont maintes fois servi lors de célébrations de L'autre Parole. Les riches harmonies au pouvoir pacifiant de Diane, Denyse et Marie Marleau accompagnent l'assemblée tout au long du rituel.

L'entrée en rituel

L'animatrice invite les membres de l'assemblée à venir revêtir une étole. Les participant·es qui le souhaitent s'avancent au milieu du cercle pour la recevoir de la doyenne ainsi que de trois autres femmes qui prononcent alors la parole suivante : « Reçois cette étole en signe de notre égalité sacerdotale reçue au baptême ».

Chant : *Si on tissait ensemble*¹



¹ En ligne : <https://www.lautreparole.org/thematiques/celebration-des-quarante-ans-de-lautre-parole/>

L'animatrice, à toutes et à tous : « Notre intention, au cours de cette célébration, est de prier avec et pour les délégué·es qui vont vivre une mission exigeante à Rome au mois d'octobre. »

L'animatrice, s'adressant aux délégué·es : « Nous voulons vous assurer de nos prières, pour que l'Esprit de Jésus vous accompagne de son souffle de vie tout au long de ce mois d'octobre... et même après, bien sûr ! »

L'animatrice, à toutes et à tous : « Nous voulons aussi rendre grâce pour la présence de notre doyenne, Annine Parent, parmi nous aujourd'hui. Annine est cofondatrice du Réseau Femmes et Ministères, fondé il y a plus de 40 ans. Comme signe de notre reconnaissance envers son espérance têtue tout au long de sa longue vie, et en action de grâce pour sa présence parmi nous aujourd'hui, un cadeau est offert à Annine. »

Chant : *Laudate dominum* (avec une gestuelle, grâce à l'initiative d'une participante qui guide toute l'assemblée)

Lectures bibliques

Première lecture

Au commencement, Dieu créa l'homme et la femme. À sa propre ressemblance il les créa (Gn 1,27) afin que dans le Christ il n'y ait ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme ; car tous et toutes nous ne faisons qu'UN dans le Christ Jésus (Ga 3,28).

Chant : *Alléluia* irlandais

Deuxième lecture

Proclamation du Premier Alléluia selon L'autre Parole²

Nous te cherchions dans un tombeau
pour t'embaumer de nos aromates, mais tu n'étais pas là.
Nous avons déjà oublié que tu avais dit que tu es la vie,
que tu triomphes toujours de la mort.
Tu étais Seigneur sur notre route parmi les vivants et les vivantes. Alléluia !

Ton salut nous a transportées de joie et, toutes vibrantes,
nous sommes allées, les premières, annoncer à nos frères et à nos sœurs
que tu es toujours là parmi nous. Alléluia !

² « Réécriture collective inspirée de Mt 28, 1-10 », *L'autre Parole*, 15, 1981, p. 3.

Que la puissance de ta résurrection nous envahisse
et ne nous fasse jamais craindre d'aller t'annoncer les premières
sur la route de grand matin.

Chant : Reprise de l'*Alléluia*

Offrandes et prières

Deux participantes déposent des manuscrits sur la table centrale. Puis, une femme récite la prière suivante :

Seigneur, notre Dieu et Dieue,

Nous déposons devant toi ces documents, symboles du travail de réflexion synodale que des membres de communautés ecclésiales du Québec ont réalisé au cours des deux dernières années.

Ce travail, nous l'avons réalisé en communion avec les autres communautés ecclésiales qui, partout dans le monde, ont répondu à l'appel du Vatican de s'unir pour grandir en Église synodale, dans l'espérance de mieux répondre à l'appel du Ressuscité de proclamer et vivre l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui.

Que l'Esprit de Jésus, Christ et Christa, bénisse nos réflexions et notre travail passé et à venir, ainsi que celui de toutes celles et de tous ceux qui, partout dans le monde, travaillent à l'avènement d'une Église de disciples égales et égaux, où il n'y aura plus ni hommes ni femmes puisque toutes et tous, nous ne formons qu'UN dans le Christ Jésus (Gal 3,28).

Chant : *Oh Seigneur, en ce jour, entends notre espérance !*

L'animatrice invite ensuite les personnes qui le désirent à exprimer de courtes intentions de prière ou de brefs commentaires sur ce qui les habite ici et maintenant. [C'est avec beaucoup d'émotion que plusieurs personnes ont émis des commentaires de reconnaissance pour l'événement qu'elles venaient de vivre et formulé des prières d'espérance pour l'avènement d'une ecclésiologie de disciples égales et égaux.]

Reprise du chant précédent

Bénédition des délégué·es

L'animatrice invite les délégué·es à s'avancer vers le centre de l'assemblée. Le cercle des participant·es se resserre autour d'eux et d'elles dans un geste solidaire et bienveillant d'imposition des mains. La doyenne récite alors une courte prière de bénédiction :

Que Dieue notre père et notre mère vous bénisse
et vous accompagne dans votre mission synodale.

Que l'Esprit de Jésus – Christ et Christa –
vous inspire des paroles et des gestes
qui contribueront à l'avènement
d'une église de disciples égales et égaux.

Chant : *Donne-nous, Seigneur, un cœur nouveau ; mets en nous, Seigneur, un esprit nouveau !*

Comme complément à cette bénédiction, chaque délégué·e se voit offrir un « porte-clés lumineux de l'église des disciples égales et égaux, pour qu'il éclaire [leur] chemin », ainsi qu'un recueil de textes de L'autre Parole³, « cette autre parole prononcée et proclamée dans l'espérance d'un monde nouveau et d'une église nouvelle ».

Envoi final

Lecture d'un extrait de la « Proclamation selon Monique », écrite par Monique Dumais⁴ en 1993.

PROCLAMATION SELON MONIQUE

Et je vis l'Église nouvelle qui était parmi nous ;
elle irradiait des mille énergies
de sa force sororale et fraternelle,
au milieu des labeurs quotidiens
et de la quête de justice dans les conflits
aux niveaux régional, national et international.

Elle avait enfin réussi
la traversée
des eaux tumultueuses
de la domination patriarcale.
Un passage s'était ouvert
où les femmes avaient pu s'engager
pour vivre librement et pleinement
leur dignité d'enfants de Dieu.

L'assemblée observe ensuite trente secondes de silence. Une organisatrice invite l'assemblée à partager un vin de l'amitié.

Chant final : *Si on tissait ensemble*

³ *L'autre Parole 35 ans d'écriture et de réécritures*, 2011.

⁴ Réécriture inspirée d'Ap 21. Monique DUMAIS, « Proclamation selon Monique », *L'autre Parole*, 57, 1993, p. 22.

LE SYNODE SUR LA SYNODALITÉ À ROME EN 2023 ET EN 2024

Présentation du processus du Synode sur la synodalité : ses forces et ses limites

Marie-Andrée Roy, groupe Vasthi de L'autre Parole

Depuis les années 1970, la pensée féministe nous a permis de comprendre que le privé est politique¹. C'est le cas du privé, mais également du religieux qui, imbriqué dans le personnel et le privé, a une indéniable portée politique, puisqu'il affecte non seulement les femmes croyantes, mais *toutes* les femmes, qu'elles soient croyantes ou non. Tant que les femmes croyantes resteront des sujettes de seconde zone dans les églises, les synagogues, les mosquées ou les temples, l'ensemble des femmes sur la planète pâtiront de cette subordination/domination. En effet, le patriarcalisme religieux constitue toujours dans nos sociétés un légitimateur des dominations masculines, des machismes et des violences sexistes pratiquées dans les lieux de pouvoir.

Lors du Synode des évêques sur la synodalité, tenu à Rome en octobre 2023 et en octobre 2024, le processus mis de l'avant par le pape François a dérogé aux pratiques synodales habituelles, qui se déroulent dans un entre-soi clérical, respectueux d'un ordre hiérarchique et strictement orchestré par la curie romaine. Je propose de montrer ici les forces et les limites de ce nouveau processus en m'attardant sur d'éventuelles conséquences pour les femmes.

¹ Kate MILLETT, *Sexual Politics*, 1970 (*Sexual Politics. La politique du mâle*, traduit par Elisabeth Gille, Éditions des femmes, 2007, 521 p.); Françoise PICQ, « "Le personnel est politique". Féminisme et for intérieur », en ligne : https://extra.u-picardie.fr/outilscurapp/medias/revues/35/francoise_picq.pdf_4a081f5cb27e9/francoise_picq.pdf; Shulamith FIRESTONE, *The Dialectic of Sex. The Case for Feminist Revolution*, New York, Willam Morrow and Compagny, 1970 (*La dialectique du sexe : le dossier de la révolution féministe*, Paris, Éditions Stock, 1972).

Les forces

Le processus adopté cette fois-ci, sans être pleinement démocratique, s'inspire de pratiques plus démocratiques et collégiales où toutes les personnes participantes, évêques comme non-évêques (96), ont le droit de parole et de vote. Parmi les non-évêques, 54 femmes laïques ou religieuses ont participé de plain-pied à cette assemblée d'évêques. Cela constitue une radicale nouveauté dans cette enceinte.

L'assemblée synodale s'est tenue dans la vaste salle d'audience Paul VI, autour de tables rondes réunissant chacune une douzaine de personnes, dont une ou deux femmes. La méthode de travail mise de l'avant par le pape François, directement inspirée des pratiques jésuites, requiert de nombreux temps de silence et de prière. Chaque personne doit écouter l'autre. Les interventions ne durent que trois minutes, sans droit de réplique. Lors d'un deuxième tour de table, chaque personne identifie les propos qui résonnent le plus en elle, l'élément le plus important de ce qui s'est dit au premier tour. Au troisième tour de table, les points de convergence et de divergence sont identifiés en vue de la prise de décision.

Cette pratique inscrit une rupture significative avec le mode de fonctionnement traditionnel des assemblées synodales, qui se déroulent habituellement dans une salle en hémicycle à gradins, où la place des pères synodaux est assignée selon un protocole bien établi : les cardinaux étant assis tout au bas de l'hémicycle, soit aux premiers rangs de l'assemblée, suivis des évêques. Les droits de parole respectent également un ordonnancement hiérarchique et les interventions visent à convaincre les autres membres de l'assemblée. Les théologiens, les experts et les laïcs, assis au haut de l'hémicycle, ne sont pas appelés à intervenir. En octobre 2023 et octobre 2024, tout le monde s'est donc retrouvé sur un pied d'égalité, autour d'une table ronde, avec le même droit d'être écouté et de prendre la parole.

Pendant les sessions synodales, *Vatican News* a assuré des conférences de presse quotidiennes en plusieurs langues, diffusées en direct sur le Web ; à chacune de ces conférences de presse, des pères et des mères du synode étaient invité·es à s'exprimer et à répondre aux questions des journalistes. Il n'y a donc jamais eu autant de circulation de l'information relative aux activités se déroulant au Vatican.

Les limites

Ce processus organisationnel révélera sa pleine fécondité s'il devient un mode de fonctionnement pour toute l'Église, si, en d'autres mots, il est adopté par les instances paroissiales et diocésaines, les conférences épiscopales nationales et... les dicastères romains au Vatican ! S'il reste un prototype expérimenté uniquement dans le cadre de ce synode, il aura constitué une « belle expérience » pour les personnes qui l'ont vécue, mais sans plus.

En tant qu'observatrice assidue de l'institution ecclésiale catholique, je me demande si « l'entraînement intensif » de 365 personnes à cette méthode suffit pour inverser les mécanismes institués de cléricisation et de préservation des hiérarchies dans le fonctionnement de

l'Église. Il y a non seulement 3 000 diocèses à entraîner, mais aussi des centaines de milliers de personnes, ces « leaders » responsables de toutes sortes – clercs, religieux, religieuses, laïcs – à « convertir » à cette méthode. Il y a également toute une série de règles, de codes, de « traditions » qui favorisent la « reproduction » de l'institution qui est à changer. Bref, il s'agit d'un sacré défi !

La participation des femmes

Le synode comptait 54 femmes votantes sur les 365 votants, soit à peu près 15 % de l'assemblée. Est-ce suffisant pour permettre aux femmes d'exercer, comme femmes, une réelle influence sur le cours du synode ? Vous me permettrez d'en douter, même si une présence de 15 % de femmes constitue un bon début. L'ensemble des recherches en sciences politiques montre bien que les femmes, si elles ne forment pas au moins le tiers des membres d'un groupe assumant des responsabilités, peuvent difficilement exercer une influence décisive sur les orientations, les décisions et les priorités du groupe, etc. On sait par ailleurs que les organisations qui parviennent à la parité des sexes obtiennent de bien meilleurs résultats et détiennent une plus grande capacité de mobilisation de leurs ressources ; c'est du moins ce que soutient l'Organisation internationale du travail (OIT)². Cet argument est-il suffisant pour convaincre les décideurs romains ?

On a pu remarquer aussi que, parmi les 54 femmes votantes, près de la moitié étaient des membres de communautés religieuses, dont plusieurs sont des supérieures générales, des femmes ayant par conséquent des responsabilités importantes au sein de leur congrégation. Ces femmes ont prononcé des vœux, dont celui d'obéissance. Il serait intéressant de cerner leur compréhension de l'exercice de l'autorité au sein de l'Église et de leur communauté, et leur conception de l'obéissance à l'endroit du magistère de l'Église³. Parmi les femmes laïques, un certain nombre sont des professeuses, des docteures, des théologiennes ; un réseautage a-t-il pu s'établir entre toutes ces femmes pour partager leur expérience en Église ?

J'émetts l'hypothèse que les participantes et participants ne détenaient pas tous le même capital de ressources pour gérer leur fréquentation du Vatican et de sa culture cléricale. Toutes et tous n'avaient probablement pas la même aisance à frayer dans cet univers, et ce, même si la pratique « de la conversation dans l'Esprit » était relativement nouvelle pour la majorité et

² ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, « Au-delà du plafond de verre, un réel besoin de femmes aux postes de direction », septembre 2019. En ligne : <https://webapps.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/Employment/beyond-the-glass-ceiling#introduction>.

³ Il y aurait une étude à faire du curriculum des 54 mères du synode pour mieux cerner les profils de ces femmes. Un examen sommaire me permet déjà d'avancer que les profils sont diversifiés. Dans le cas des femmes qui font partie des délégations nationales, ce choix traduit potentiellement la posture des conférences épiscopales vis-à-vis des femmes, choix évidemment avalisé par Rome. Il appert aussi que nombre de mères synodales sont très qualifiées et détiennent une solide expérience ecclésiale.

pouvait constituer un choc culturel pour nombre d'entre eux et elles ! Il devait y avoir les « habitués », ces prélats rompus à la romanité, et les « novices », qui débarquaient pour la première fois dans cet univers à la fois étrange et fascinant. À Rome, n'est pas un sujet égal qui veut. La maîtrise des codes ne s'acquiert pas en quelques jours. Qu'est-ce qui a été fait pour s'assurer que ces écarts soient aplanis ? Ont-ils même été considérés ?

Des cérémonies en dissonance avec le processus synodal ?

Les écarts entre participantes et participants se manifestent de manière particulièrement éloquente lors des cérémonies d'ouverture et de clôture du synode. Ces cérémonies se déroulent en dehors de l'espace synodal ; elles ont plutôt lieu sur la place Saint-Pierre (ouverture) ou à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre (clôture). Le peuple peut y assister. J'y étais ; cette participation a été révélatrice pour moi. Ces cérémonies apparaissent en dissonance avec l'ensemble du processus synodal, qui se veut collégial et participatif et où les personnes prient et échangent ensemble, forment une communauté de discernement réunie autour de tables rondes. Ces cérémonies affirment autre chose et viennent en quelque sorte encadrer l'événement synodal.

Ces cérémonies réaffirment d'abord qui détient l'autorité à travers le faste liturgique, la pompe romaine et l'ordonnancement hiérarchique qui l'accompagne. La puissance cléricale/sacerdotale est théâtralisée dans une procession interminable (une quinzaine de minutes) de plus de 500 concélébrants où évêques et cardinaux portent, avec un certain panache, chasubles soyeuses et mitres de même couleur. Tous ces dignitaires communient sous les deux espèces. Les pères et les mères synodaux non-prêtres ouvrent certes la procession, mais habillés en civil ou dans leurs simples habits religieux, leur tenue a l'air chenu et ce moment passe presque inaperçu. Les laïcs, les femmes sont reléguées dans la nef, « assistent » à l'événement... et communient sous une seule espèce. Exit, donc, leur participation à la liturgie, sauf pour deux brefs moments, la lecture de l'épître et la présentation des offrandes.

Ces cérémonies réaffirment ensuite que seul le clergé détient le pouvoir de sanctification. Les personnes non-prêtres sont considérées comme inaptes à faire mémoire de Jésus et doivent recourir au prêtre pour accéder à leur sanctification, à leur salut. Et, compte tenu de la non-admission des femmes aux ministères ordonnés, la division hommes/femmes dans l'Église apparaît d'autant plus éloquente, de même que la subordination/aliénation de celles-ci. Les hommes ordonnés sont massés à l'avant, dans le chœur de la basilique, les femmes à l'arrière, dans la nef ; les hommes ordonnés bénissent et sanctifient le peuple, les femmes se font bénir et sanctifier ; les hommes ordonnés sont sacrés, les femmes appartiennent à l'ordre du profane. Cette division des sexes dans l'ordonnancement rituel liturgique vient inculquer à chacun, chacune, sa posture dans la vie ecclésiale. Elle est politique. À chacun, chacune de s'y conformer.

Le médium est le message

Lors de ces cérémonies d'ouverture et de clôture, certains signes dérogent quelque peu à l'orchestration presque parfaite de ces liturgies vaticanes et concernent la personne du Pape : ses homélies⁴ et son manque de décorum pour le port de ses vêtements de fonction. Les homélies du Pape s'arriment directement aux enjeux du synode et ne célèbrent en rien le faste qui l'entoure, au contraire. Le Pape invite plutôt les personnes à ne pas se barricader derrière des convictions acquises. Il souligne la nécessité d'une Église unie, fraternelle, qui écoute et dialogue ; une Église hospitalière qui bénit, encourage et accompagne ceux et celles qui cherchent le Seigneur. Il rappelle qu'une telle Église ne peut se diviser de l'intérieur ni être dure à l'extérieur. De plus, le pape François ne semble pas rechercher la gloriole avec ses habits distinctifs ; ces derniers s'apparentent davantage à des vêtements de fonction qu'il revêt pour le travail : soutane blanche qui laisse deviner des pantalons noirs ; grosses chaussures noires semblables à celles de travailleurs (contrastant avec les élégantes mules de chevreau rouges de ses prédécesseurs) ; calotte blanche qui ne tient pas en place sur son crâne et mitre souvent de travers.

Mais ces signes suffisent-ils à contrer le message contenu dans la grandiloquence liturgique du Vatican ? Quel message est effectivement reçu et intériorisé ? Si on se fie à Mc Luhan (« *The medium is the message* »), on peut se demander lequel, du déploiement du faste liturgique ou du discours papal, constitue le message reçu lors des cérémonies d'ouverture et de clôture du synode.

Chose certaine, il reste tout un chemin à parcourir pour que les sessions du synode et les cérémonies d'ouverture et de clôture qui les encadrent soient au diapason et énoncent un même message d'ouverture et de dialogue. Tant que perdurent ces écarts, c'est un message ambigu et même contradictoire qui est envoyé à l'Église universelle.

⁴ Homélies assez longues, d'une quinzaine de minutes. Mais comme elles sont prononcées en italien, ce n'est qu'en écoutant la retransmission télévisée en français que j'ai pu, par la suite, avoir accès au contenu.

Entrevue avec Catherine Clifford en direct du synode de Rome : octobre 2023

Nathalie Tremblay, groupe *Phoebe* de L'autre Parole

Catherine Clifford est professeure de théologie systématique et historique à l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Elle est l'une des dix personnes d'Amérique du Nord ne faisant pas partie de l'épiscopat qui ont été désignées par le Vatican pour participer, à titre de « déléguées », à la première session de la XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, qui s'est



tenu à Rome en octobre 2023. Ce texte reprend des éléments de réponse fournis par Catherine Clifford lors de l'entrevue qu'elle a accordée en direct du synode de Rome en octobre 2023. Pendant une pause de cette assemblée, elle a rejoint en visioconférence l'événement du Synode des femmes de 2023 qui se tenait à Montréal. Marie-Andrée Roy a réalisé l'entrevue devant un public de près d'une centaine de personnes. Les propos de Catherine Clifford ont jeté un éclairage unique sur la démarche synodale en abordant différents thèmes, notamment la question du processus synodal, la place des femmes au sein des groupes de travail, les défis et les espoirs.

L'instauration de la démarche synodale a été proposée lors du concile Vatican II, dans un souci de renouvellement de l'Église¹ dans la constitution dogmatique *Lumen Gentium*, publiée en 1965 sous le pontificat de Paul VI. Plus qu'un événement, la démarche synodale se veut un processus d'écoute, comme le rapporte Catherine Clifford :

Le processus du synode nous invite tous et toutes à entrer dans une démarche d'écoute, dans une ascèse d'écoute très exigeante. On découvre l'Église universelle dans toute sa diversité, et ça nous aide aussi à mieux saisir les grands défis de l'Église qui se font

¹ PAPE FRANÇOIS, « Commémoration du 50^e anniversaire de l'institution du Synode des évêques », le 17 octobre 2015. En ligne : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/october/documents/papa-francesco_20151017_50-anniversario-sinodo.html

sentir dans le monde entier. On apprend à se respecter, à faire confiance au processus et à la démarche [qui comprend] l'écoute, la conversation spirituelle et le discernement.

Dans l'extrait ci-dessus, Catherine Clifford évoque la diversité de l'Église. Celle-ci était représentée dans les groupes de rencontre, mais elle soulevait également un défi dans l'établissement d'un dialogue :

Dans mon groupe, il y a trois évêques du Liban, un cardinal africain, un patriarche maronite, une religieuse du Congo, un évêque français, un évêque des Seychelles, en Océanie, et un autre de Suisse alémanique. Il y a toute cette diversité, et nous apprenons beaucoup de choses les uns des autres.

Si cette diversité peut être qualifiée de richesse, elle exige, comme le souligne Catherine Clifford, de cultiver le respect :

Il y a de grandes différences dans nos sensibilités, qui sont le fruit de nos différentes cultures, ce qui représente un grand défi. C'est le cas lorsqu'on essaie d'aborder les questions liées aux sexualités humaines ou à celles du clergé marié. Les différences ne sont pas théologiques, mais elles touchent plutôt aux sensibilités culturelles. Même si nous aimerions trouver une solution unique pour toute l'Église sur tous les continents, ce n'est pas évident [...]. Le plus important, c'est de cultiver un grand respect et de se mettre à l'écoute des expériences des uns et des autres.

Catherine Clifford parle de son expérience en tant que femme, sujet qui intéresse particulièrement les personnes rassemblées lors du colloque :

Nous partageons nos perspectives en tant que femmes ; nous sommes accueillies, appuyées, respectées. Les évêques sont très conscients de la nécessité de faire évoluer la situation pour inclure davantage les contributions des femmes à tous les niveaux de l'Église, à toutes les instances décisionnelles, et de repenser les ministères. La question du diaconat des femmes est une question ouverte sur la table. Dans tous les rapports continentaux venant de sept régions du monde, on a mis comme priorité l'inclusion des femmes dans les sphères décisives de la vie de l'Église.

Notons que ces propos décrivent les échanges du synode de 2023.

Catherine Clifford identifie la formation du clergé comme étant un des défis à relever :

Il y a des hommes qui ne veulent pas être ici en présence de femmes, ils ne croient pas au processus. Il faut se rappeler qu'eux aussi font des expériences. Ils apprennent, dans les partages à la table avec leurs voisins et voisines lors des échanges, à travailler ensemble : et c'est important. Tout le clergé reconnaît la résistance. Il faut comprendre que, parmi ces hommes, ces prêtres, beaucoup n'ont pas du tout été préparés, pour penser l'Église peuple de Dieu, à prendre plus au sérieux les contributions des femmes. Il y a un grand thème qui émerge sur tous les sujets : c'est la question de la formation du clergé, la formation de tous les baptisés. On reconnaît que, pour devenir une Église

synodale, il y a un grand travail devant nous, qui ne se fera pas du jour au lendemain. C'est un défi énorme, mais il y a de petites conversions qui se font au fur et à mesure que l'on avance dans la démarche. Il faut donc continuer à aller de l'avant.

Certes, Catherine Clifford se dit consciente de la réalité entourant la place des femmes et elle mise sur l'espoir, élément essentiel à la poursuite de la démarche synodale :

Au premier abord, il y a de quoi se décourager, je suis réaliste là-dessus. Il y a de grands défis devant nous, mais il ne faut pas lâcher, il faut créer les espaces pour se rencontrer, pour s'écouter afin de travailler ensemble. Pour chacun et chacune de nous, ici, au synode, notre travail, je pense, est d'essayer d'encourager aussi les leaders de notre Église à entrer dans cette démarche, car c'est essentiel et il en va de l'avenir de l'Église.

Comme le souligne à plusieurs reprises Catherine Clifford, parmi les travaux qui restent à accomplir dans le renouvellement de l'Église, celui de se mettre à l'écoute constitue probablement la première étape, afin d'avancer ensemble. Même s'il provoque des déceptions pour les femmes parce qu'elles aimeraient voir l'Église leur faire une plus grande place, notamment au regard de l'accès au diaconat et au sacerdoce, il demeure que, pour la première fois de l'histoire, 54 femmes (religieuses et laïques) ont pu faire entendre leur voix en votant aux côtés de 365 hommes.

Mon espoir pour l'Église de demain ? Je rêve que l'enseignement de l'amour du prochain prime et que ce souffle d'amour devienne le premier critère pour l'élection des personnes amenées à occuper des fonctions de direction dans l'Église. Je rêve de voir se transformer l'Église et qu'un jour une femme soit nommée pape, non pas à cause de son sexe, mais bien en raison de son humanité.

Entrevue avec Catherine Clifford, mars 2025 : retour sur l'assemblée synodale de Rome

Pour la première fois de l'histoire, des femmes ont participé à l'assemblée du Synode sur la synodalité en octobre 2023 et en octobre 2024. Elles avaient le droit de vote et composaient 15 % de l'assemblée. Catherine Clifford, professeure à l'Université Saint-Paul (Ottawa) était l'une d'elles. Spécialiste du concile Vatican II, d'ecclésiologie et d'œcuménisme, elle a participé aux premières loges à toutes les étapes du synode sur « la manière de marcher en Église » ou, comme l'ont résumé certains médias, sur « l'avenir de l'Église ». En octobre 2024, elle a été la première femme élue membre de la commission de rédaction du Document final de l'assemblée synodale, approuvé par le pape François¹. L'autre Parole l'a rencontrée pour faire un retour sur la démarche du synode. Plus particulièrement, nous voulions savoir comment la question des femmes a été posée lors de la deuxième assemblée, en octobre 2024, et comment cette question a été abordée dans le Document final du synode. Nous lui avons demandé quels changements principaux le synode a proposés sur la manière de vivre en Église.

Vous avez participé aux deux assemblées synodales, celles d'octobre 2023 et d'octobre 2024. Comment les deux rencontres se sont-elles distinguées ? Le processus d'écoute mutuelle a-t-il été mis en œuvre de la même manière à chaque occasion ?

Catherine Clifford – Oui, nous avons pratiqué les deux fois le même processus synodal de conversation dans l'Esprit. En octobre 2023, nous en avons fait l'apprentissage. Il consistait en ce que chaque personne exprime son vécu, suivi d'un temps de silence où les personnes intègrent ce qu'elles ont compris et cherchent à dégager des convergences. Au deuxième tour de prise de parole, nous identifions les principaux sujets à partager en plénière. En octobre 2023, nous avons traité d'un grand nombre de sujets, une vingtaine, et nous avons de nombreux rapports d'atelier à écouter les uns après les autres en plénière, ce qui demandait de la patience et ne s'est pas avéré bien efficace.

En octobre 2024, nous nous connaissions, nous avons intégré le processus de conversation synodale. Le lien de confiance était établi. Nous avons entrepris un travail plus focalisé. Il y a eu moins de changement de groupes et moins de questions à traiter. Il y avait une grande liberté de parole. Les travaux sont demeurés centrés sur la question : comment devenir une

¹ FRANÇOIS et XVI^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNODE DES ÉVÊQUES, *Pour une Église synodale : communion, participation, mission. Document final*, 24 novembre 2024. En ligne : https://www.synod.va/content/dam/synod/news/2024-10-26_final-document/FRA---Documento-finale.pdf

Église plus synodale ? L'accent a été mis sur des changements réels : que faut-il changer pour que cela se concrétise ?

Vous aviez noté en 2023 l'enjeu de la diversité comme un défi principal de l'Église catholique universelle, qui réunit des cultures fort diverses de partout dans le monde. Comment ce défi s'est-il présenté en 2024 ?

C.C. – À l'assemblée d'octobre 2024, nous avons ressenti le défi de la diversité, surtout sur les questions de la participation des femmes et des personnes LGBTQ+ en Église. Un autre point est ressorti sur le plan ecclésial : le ratio des prêtres par rapport aux laïques est plus grand en Afrique qu'ailleurs, de sorte que les évêques africains ne voient pas la nécessité d'ordonner des diacres, par exemple.

Quelle a été votre expérience de participation à l'assemblée synodale de 2024 à titre de femme ? Comment y a-t-on abordé la question des femmes ?

C.C. – Je me suis sentie accueillie comme femme aux tables dont j'ai fait partie et, surtout, j'ai été la première femme élue à siéger à la commission de rédaction du *Document final* du synode, représentant la région de l'Amérique du Nord. En plus des personnes élues par les sept délégations régionales, le Pape en nommait trois autres à cette commission. Il avait nommé une femme en 2023 et il en a nommé une à nouveau en 2024. Mais j'ai été la première femme élue par sa délégation à faire partie de la commission de rédaction.

La tâche principale de la commission de rédaction était d'assurer que le document final soit le reflet du travail de l'assemblée. Le travail ne consistait pas à rédiger le *Document final* du synode, mais à offrir des rétroactions au texte proposé, à y réagir, à l'amender, à proposer des améliorations. On a tenu compte de toutes mes observations.

À l'assemblée de 2024 par rapport à celle de 2023, comme je l'ai mentionné précédemment, le nombre de sujets traités a été réduit et on n'a pas retenu la question des femmes.

Pourtant, lors de la consultation mondiale qui avait préparé le synode, dont on avait reçu les résultats en 2022, la majorité des Églises dans le monde soulignaient que les femmes étaient dévalorisées dans l'Église, qu'elles n'étaient pas prises au sérieux, et demandaient que les femmes soient davantage engagées dans les tâches pastorales. Lors des synodes précédents, des évêques avaient revendiqué l'accès des femmes au diaconat. Une des questions du synode d'octobre 2023 a porté sur la participation des femmes dans l'Église et, entre les deux sessions de 2023 et de 2024, le secrétariat général du synode a mis sur pied 10 commissions d'études, dont une sur les femmes.

À la session d'octobre 2024, la question des femmes n'a pas été reprise à l'assemblée synodale et elle ne figurait pas dans le document de travail de l'assemblée. Les discussions qui ont porté sur la participation des baptisé·es ont concerné la vie des femmes, qui en représentent plus de la moitié. Mais la question des femmes comme telle a été discutée à côté de la salle de l'assemblée synodale.

Comment cela s'est-il passé ?

C.C. – Lors de la première journée de l'assemblée synodale de 2024, nous avons visionné une vidéo nous informant de la composition et de l'état des travaux des 10 commissions d'études mises sur pied après l'assemblée de 2023. La présentation ne comprenait aucun renseignement sur la composition ou sur l'état du travail de la commission sur les femmes, la seule commission qui n'avait pas l'air d'être au travail. Nous avons appris que le dicastère sur la doctrine en était responsable et nous avons demandé à recevoir plus d'information sur cette commission.

Lors d'une rare plage horaire libre, le vendredi après-midi, nous avons rencontré les membres des 10 commissions. Une question que plusieurs voulaient poser était de savoir pourquoi la commission sur les femmes était la seule à ne pas travailler de manière synodale. Une centaine de personnes ont participé à la rencontre. Mais le responsable, le cardinal Victor Manuel Fernández, n'était pas disponible et il ne s'est pas présenté. Il a laissé à deux membres juniors de son personnel le soin de répondre aux questions qu'on nous avait demandé d'envoyer par courriel. Il n'y a eu aucune place pour la discussion. Des archevêques présents dans la salle ont été outrés de ne pas être reçus au moins par un autre archevêque.

Le lundi matin, le cardinal Fernández a présenté ses excuses au sujet de son absence à cette réunion. Il a assuré qu'il serait disponible pour répondre à des questions lors de la dernière semaine du synode. La réunion a eu lieu et a rassemblé à nouveau une centaine de délégué·es. Elle a d'ailleurs été enregistrée et rendue publique². Nous y avons appris que le dicastère pour la doctrine travaillait à la préparation d'un document sur les femmes avant la tenue du synode et qu'il s'était contenté de travailler avec les consultants réguliers du dicastère. Cela a paru inacceptable à l'assemblée, qui a demandé qu'on écoute les femmes.

Une autre réunion a eu lieu. Le groupe des femmes qui a participé à l'assemblée synodale a eu une audience privée avec le pape François. Une représentante de chaque délégation des régions continentales, soit sept femmes, s'est adressée à lui et lui a affirmé l'urgence de prendre au sérieux les conditions de travail des femmes dans l'Église, ainsi que l'importance de leur participation dans l'Église. Le pape était en mode écoute.

Comment la question des femmes ressort-elle dans le *Document final* du synode ?

C.C. – Comme l'assemblée synodale d'octobre 2024 n'a pas abordé la question des femmes, on trouve une brève section sur les femmes dans le *Document final*. Elle offre un reflet de l'ensemble du processus du synode. Le document est focalisé sur l'augmentation de la participation des femmes en Église. On propose de déployer dès maintenant toutes les possibilités pour leur participation à l'intérieur des règles actuelles du droit canon, tout en laissant la

² Voir AMERICA STAFF, « Transcript: Cardinal Fernandez's meeting with synod members on the workings of Study Group 5 », *America Magazine*, le 20 novembre 2024. En ligne : <https://www.americamagazine.org/faith/2024/11/20/transcript-study-group-5-cardinal-fernandez-249325>

question de l'accès des femmes au diaconat ouverte pour l'avenir. Le document mentionne la participation des femmes à la formation théologique, l'intervention de femmes canonistes comme juges canoniques, la participation des laïques à la proclamation de la Parole lors des liturgies, l'intégration du langage inclusif dans la liturgie et dans les documents officiels de l'Église. Nous avons déjà vécu cette présence des femmes dans l'Église dans les années 1980 et 1990, et nous vivons déjà aujourd'hui l'expérience de ces divers ministères exercés par des femmes en certains endroits, mais ce n'est pas le cas dans toutes les cultures ou dans tous les pays.

Il est à noter que le *Document final* du synode évite le langage de la complémentarité ainsi que la référence à Marie comme modèle de la femme. C'est un résultat du travail de la commission de rédaction. Cela est délibéré et constitue une ouverture pour un changement de vision dans l'avenir.

En terminant, pourriez-vous souligner des changements que le synode a proposés sur la manière de faire Église et de vivre en Église ?

C.C. – Le Synode sur la synodalité lance un appel à changer la culture de l'Église, à dépasser le cléricisme et la tension entre les clercs et les laïques vers la coresponsabilité en Église. Dans une Église synodale, les évêques sont tributaires du consensus de la communauté. Cette dernière doit apprendre à discerner et à prendre des décisions comme communauté de foi.

Des mots nouveaux ont émergé, comme transparence, redevabilité, culture d'évaluation continue. Le *Document final* du synode parle de tous les niveaux de l'Église, du local jusqu'à Rome. On demande d'implanter des conseils pastoraux dans toutes les paroisses. À l'heure actuelle, cela est facultatif dans le droit canon, qui sera révisé à ce sujet ; cela deviendrait obligatoire. Ces conseils seraient diversifiés et fonctionneraient selon une démarche synodale.

On demande la mise en place de synodes diocésains. Dans les trois quarts des diocèses dans le monde, aucun synode diocésain ne s'est tenu depuis le concile Vatican II. Le synode diocésain est pourtant le seul espace où tous·tes sont représenté·es et il devrait se tenir de manière régulière dans la vie de l'Église locale. Voilà une voie privilégiée pour la mise en place d'une Église véritablement synodale.

Entrevue réalisée par Denise Couture

Lettres synodales en direct de Rome, octobre 2024

Marie-Andrée Roy, Groupe Vasthi de L'autre Parole

NDLR : En octobre 2024, Marie-Andrée Roy s'est rendue à Rome pour assister aux événements publics tenus à l'occasion de la deuxième année de discussions du Synode sur la synodalité. Au cours du mois, elle a publié des comptes rendus de ses observations et de ses rencontres. Ces lettres sont intégralement publiées sur le site de L'autre Parole¹. Nous en présentons ici quelques extraits.

Lettre synodale n° 2 (5 octobre 2024)

Ouverture de la 2^e session du Synode sur la synodalité

La grande question qui anime les travaux du synode : comment être une Église synodale, c'est-à-dire une Église qui articule communion, participation et mission ? En 2023, les délégués ont été invités à se mettre à l'écoute de la pluralité des perspectives et de la diversité des points de vue dans l'Église ; en 2024, les délégués sont appelés à identifier des pistes de réflexion et d'action qui sont à même de générer de l'harmonie dans une Église diversifiée, mais unie². Le Pape insiste : le synode « n'est pas une assemblée parlementaire, mais un lieu d'écoute en communion ».

Cérémonie pénitentielle

Avant de commencer ses travaux, l'assemblée synodale a été conviée, la veille (2 octobre), à une cérémonie pénitentielle en la basilique Saint-Pierre, présidée par le pape François. Cette cérémonie a comporté des temps forts ; en plus des témoignages de personnes victimes de diverses formes de violence et d'abus, sept cardinaux ont présenté des demandes de pardon pour différentes fautes commises dans l'Église. Ces demandes de pardon, rédigées par le pape François, traduisent sans doute la posture d'écoute et d'humilité que le Pape cherche à induire chez les délégués.

Séance d'ouverture

Dès la séance d'ouverture mercredi après-midi (3 octobre), le pape François a expliqué que le processus synodal *est* « un processus d'apprentissage au cours duquel l'Église apprend à mieux

¹ www.lautreparole.org

² Isabelle PIRO, « Coup d'envoi des travaux de la deuxième session du Synode », *Vatican News*, le 3 octobre 2024. En ligne : <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2024-10/debut-des-travaux-du-synode.html>

se connaître elle-même et à identifier les formes d'action pastorale les plus adaptées à la mission que le Seigneur lui confie³ ». C'est pourquoi, soutient-il, la présence de laïcs, de personnes consacrées, de prêtres et de diacres au sein de cette assemblée d'évêques est cohérente. Il insiste : la composition de cette assemblée « exprime une manière d'exercer le ministère épiscopal conforme à la Tradition vivante de l'Église et à l'enseignement du concile Vatican II : jamais l'évêque, comme tout autre chrétien, ne peut se penser "sans l'autre" ».

S'esquisse ici une volonté assez claire pour que l'exercice de l'autorité épiscopale soit plus relationnel, plus synodal et en harmonie avec les différents contextes ecclésiaux où il prend forme.

Mais pourquoi cette insistance du Pape sur la légitimité de la présence de personnes non-évêques ? C'est que cette présence, minoritaire, faut-il le rappeler (26 %), indispose des cardinaux et des évêques conservateurs qui promeuvent une autre ecclésiologie et voient dans le projet du pape François un démantèlement de l'autorité épiscopale.

On conviendra donc qu'il existe de réelles tensions au sein de cette assemblée, mais le Pape persiste à faire le pari du dialogue.

Toujours lors de la séance d'ouverture, de nombreux discours ont été prononcés, notamment pour faire le rapport de l'état d'avancement des travaux des différents groupes de travail mis en place pour étudier des questions particulières, dont celle du diaconat féminin. Le cardinal Victor Manuel Fernández, préfet du Dicastère pour la doctrine de la foi et responsable de ce dossier, a déclaré à propos du diaconat féminin : « Le moment n'est pas encore venu [...] et il est bon que le sujet soit approfondi, dans un parcours ecclésial vécu ensemble. » En entendant ces propos, je n'ai pas pu m'empêcher de penser que ce cardinal, qui avait la veille demandé pardon pour les endoctrinements et pour les justifications doctrinales à des traitements inhumains, ne manifestait pas un « ferme propos » très convaincant et qu'il risquait fort, un jour, de devoir demander pardon pour toutes ces doctrines sexistes et misogynes énoncées à l'endroit des femmes, qui ont pour effet de les empêcher de vivre leur pleine humanité et de leur fermer la porte à l'exercice de différents ministères !

Lettre synodale n° 3 (12 octobre 2024)

À l'étude, cette semaine : le partage des responsabilités entre clercs et laïcs et la question qui retrouve toujours, les femmes et les ministères ordonnés !

³ Principale source pour ce paragraphe : <https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2024-10/pape-francois-premiere-congregation-synode-synodalite.html> (consulté le 5 octobre 2024).

Les ministères institués

Les pères et les mères synodaux ont étudié les paragraphes de l'*Instrumentum laboris* qui traitent des « ministères », c'est-à-dire des services institués dans l'Église, étant entendu que certains de ces ministères peuvent être assumés par des laïcs⁴.

Est-il possible d'identifier tous les ministères dont les Églises locales ou nationales ont besoin ? Les ministères ont évolué depuis deux mille ans et se sont transformés en fonction des contextes culturels, historiques et géographiques, afin de mieux répondre aux besoins en constante évolution des communautés. Sans cette capacité d'adaptation, d'inculturation, l'Église n'existerait plus aujourd'hui. Le défi qui se pose actuellement dans l'Église, est-ce celui de repérer et de « stabiliser » la diversité des pratiques ou celui d'apprendre à faire confiance aux capacités de discernement des communautés locales⁵ ?

Femmes et diaconat

Le 1^{er} octobre, le journal *La Croix* titrait : « À Rome, le synode le plus féminin de l'histoire entame son deuxième “round”. » Avec un effectif féminin de 14,4 %, ce synode inclut certes plus de femmes qu'à l'habitude, mais, soyez sans crainte, la parité ne se pointe pas à l'horizon. Par ailleurs, les questions reliées au statut et au rôle des femmes dans l'Église, comme l'accès des femmes aux ministères ordonnés (diaconat), occupent une place paradoxale : à la fois occultée et omniprésente. Je m'explique. Occultée, parce qu'elle a été exclue de l'*Instrumentum laboris*, ce document qui guide les travaux de la deuxième session du synode, et ce, même si elle faisait partie des propositions retenues (II 9 n) dans le Rapport de synthèse des travaux synodaux de l'année dernière⁶. En fait, le Pape a confié, en février 2024, à 10 groupes de travail l'étude de diverses questions⁷, dont celle du diaconat pour les femmes ; ces groupes ont pour mandat de faire rapport d'ici octobre 2025.

⁴ Pour ce faire, les pères et mères synodaux ont disposé de trois périodes de travail en groupes linguistiques et de trois séances plénières.

⁵ Ma communauté chrétienne de Saint-Albert-le-Grand, à Montréal, n'a heureusement pas attendu que les pères et les mères synodaux se penchent sur ces questions à Rome pour exercer son discernement et mettre en œuvre les ministères dont elle avait besoin pour vivre et rayonner en tant que communauté chrétienne pleinement responsable. À *L'autre Parole*, nous n'avons pas non plus attendu les autorisations romaines pour procéder. Si nous l'avions fait, nous aurions certainement souffert d'anémie spirituelle sévère !

⁶ *Rapport de synthèse. Une Église synodale en mission*, XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, première session, 4-29 octobre 2023, II 9 n, p. 25. Il s'agit d'une proposition qui a été dûment votée à l'effet de poursuivre la *recherche théologique et pastorale sur l'accès des femmes au diaconat*, en utilisant les résultats des commissions spécialement constituées par le Pape et les recherches théologiques, historiques et exégétiques déjà effectuées : « Si possible, les résultats devront être présentés lors de la prochaine session de l'Assemblée » en 2024 (II 9 n).

⁷ Ces dix thèmes sont : 1) les relations avec les Églises orientales ; 2) le cri des pauvres et des marginaux ; 3) la mission à l'ère numérique ; 4) prêtres, formation et relations ; 5) les ministères, y compris la réflexion sur la place et la participation des femmes dans l'Église, et la recherche théologique et pastorale sur l'accès des femmes au diaconat ; 6) la vie consacrée et les mouvements ecclésiaux ; 7) les évêques, figure et fonctions ; 8) le

Bien des membres de l'assemblée synodale ne sont pas satisfaits de cette déclaration et, du coup, la question est devenue omniprésente. De plus, lors des conférences de presse quotidiennes, cette question a été relayée de manière récurrente par les journalistes.

Ordination de diacres permanents mariés ?

La résolution de la question de l'ordination presbytérale d'hommes diacres permanents mariés est-elle préalable à l'ordination de femmes au diaconat et au presbytérat ? Peut-être bien que oui. Le sujet de l'ordination presbytérale d'hommes diacres avait été traité lors du Synode sur l'Amazonie en 2019, mais sans parvenir à convaincre les autorités. Il refait surface au Synode sur la synodalité. Un dossier à suivre, parce qu'il pourrait éventuellement favoriser une transformation des représentations des sujets sexués masculins et féminins actuellement véhiculées par le magistère, représentations qui plombent toutes les questions qui touchent les femmes.

Œcuménisme

Ce synode affirme aussi son ouverture à l'œcuménisme. Il y a 16 représentant·es des autres Églises chrétiennes à ce synode qui, sans avoir le droit de vote, détiennent cependant le même droit d'intervention orale et écrite que les autres délégué·es dans l'assemblée.

Enfin, le 8 octobre, l'assemblée synodale a élu des membres de la Commission pour la rédaction du document final. Cette importante commission comprend 14 personnes. On y remarquera la présence de deux femmes : une élue par l'assemblée, Catherine Clifford, seule personne laïque de cette commission, et une nommée par le Pape, Sr. Leticia Salazar. Félicitations, Catherine Clifford ! Nos meilleurs vœux t'accompagnent pour cette mission exigeante !

Lettre synodale n° 5 (26 octobre 2024)

Les femmes dans l'Église : elles parlent, hors les murs !

Cette lettre est consacrée aux femmes et aux groupes qui, en ce mois du Synode sur la synodalité, sont intervenus à Rome, hors des murs du Vatican, uni·es par une foi en un même sacerdoce baptismal, pour signifier leur espérance têtue en une Église où femmes et hommes sont des sujets égaux, y compris



rôle des nonces ; 9) les questions doctrinales, pastorales et éthiques « controversées » afin de mieux clarifier la relation entre pastorale et morale ; 10) le dialogue œcuménique.

dans l'exercice des différents services, charismes et ministères. Créativité et détermination ont été au rendez-vous tout au cours de ce mois !

J'y ai fait des rencontres merveilleuses de femmes et de quelques hommes, issues de différents pays, qui m'ont fait part de leur engagement à faire advenir une Église nouvelle. Bien des groupes sont nés dans les années 1970, à peu près en même temps que *L'autre Parole* en 1976. D'autres groupes sont plus récents et apparaissent très agiles dans l'utilisation des réseaux sociaux. La variété des âges impressionne : des jeunes femmes dans la vingtaine et des sexagénaires se sont joyeusement côtoyées dans des événements souvent modestes, mais toujours empreints de sororité. L'heure est au réseautage international, au partage des expériences, à la formation, à l'écoute des femmes de différents continents capables d'exercer leur discernement, d'innover et de célébrer. Décidément, nous ne sommes pas seules.



VIVRE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE COMME FEMME ?

Incompatibilité de l'engagement libérateur avec l'Église institution

Joëlle Anna St-Arnaud

À l'occasion du Synode des femmes de Montréal, on m'a proposé de prendre la parole dans le cadre du panel des jeunes. J'ai été touchée de constater l'intérêt du groupe envers mon récit et je me suis sentie privilégiée que l'on m'ait accordé une liberté de parole dans le cadre de ce synode, organisé en parallèle avec le synode qui se tient au Vatican.

Qu'évoque le lien entre la fidélité à l'Évangile et l'engagement pour la justice ? La question invite en premier lieu à s'intéresser à un texte, celui de l'Évangile. Est-ce que cette fidélité au texte que j'interprète comme un récit de libération est liée à mon engagement pour la justice ? Je l'espère. La libération, je l'entrevois à travers les histoires des patient·es rencontré·es dans mon quotidien d'intervenante en soins spirituels. Des patient·es arrivées à l'hôpital pour des raisons qu'elles et ils n'ont pas choisies, sans être préparé·es, bien souvent, dans un contexte où de nombreuses contraintes sont au rendez-vous. Chaque histoire d'hôpital est unique, avec ses nuances et ses subtilités à saisir ; chaque histoire interpelle.

L'objectif des patient·es est de se libérer de l'hôpital, d'en sortir et de ne plus y revenir. Chaque hospitalisation est une histoire de sortie, mais parfois, la sortie se présente sous les traits de la mort, qui libère la personne hospitalisée de ses souffrances.

Poursuivant la réflexion, est-ce que cet engagement auprès des patient·es est compatible à un engagement dans l'Église ? Qu'est-ce qui ouvre des voies ou, au contraire, qu'est-ce qui fait obstacle ? Je ne crois pas qu'il y ait des possibilités de conciliation. Je ne vois que des obstacles, voire du danger. Je n'ai pas d'engagement au sens propre dans l'Église. Cependant, du fait de ma fonction et des liens avec des communautés religieuses, notamment catholiques, je me permets de dire qu'il y a à mon avis incompatibilité entre l'engagement pour la justice et l'engagement pour l'Église. J'ai surtout connu l'Église catholique dans sa forme de contrôle hiérarchique. Dans mon parcours, elle s'est présentée à moi comme une institution dont les membres représentent la supériorité morale et spirituelle, que ce soit notamment par le

vêtement (le col romain) ou par les actes qui leur sont réservés (la confession et l'onction des malades).

Je suis peut-être pessimiste, mais je ne crois pas qu'il y ait possibilité d'ouvrir des voies en raison du système hiérarchique et discriminatoire. L'Église est un système qui soutient une élite mâle. Les autres – femmes, enfants, minorités sexuelles, etc. – sont vulnérables face au pouvoir de ce clergé à qui il est permis de les dominer, de les affaiblir. Il y a, à mon sens, un danger à rester dans ce système de pouvoir religieux.

J'ai eu assez de privilèges dans mon parcours pour pouvoir m'extirper des milieux religieux malsains, toxiques. D'autres n'ont malheureusement pas eu cette chance. Je pense notamment aux orphelins de Duplessis. L'Église catholique, main dans la main avec l'État québécois, les a abandonnés à leur sort dans une institution psychiatrique, un lieu d'abus de toutes les natures. Certains de ces orphelins sont morts alors qu'ils étaient encore enfants, certains enfants sont enterrés dans le sol, tout près des établissements de santé à Montréal, comme les enfants des pensionnats autochtones. S'il y a une voie à ouvrir, c'est peut-être celle de connaître la vérité, de reconnaître la dignité des enfants décédés.

Comment faire route ensemble en Église ? Si cela est un jour possible, j'aimerais bien que l'Église soit inclusive et, surtout, qu'elle nous prouve qu'elle a d'autres préoccupations que celle de la protection de son clergé. Peut-être la réponse se trouve-t-elle davantage en dehors de l'institution, dans les liens construits lors de rencontres en parallèle, comme ce que propose le Synode des femmes de Montréal.

Trahie par l'Église : dévoiler, dénoncer, reconstruire

Shannon Lise Johnson

L'Évangile et la justice : voilà un faux conflit.

Qu'est-ce que cela évoque en moi lorsqu'on parle de lien entre la fidélité à l'Évangile et l'engagement pour la justice ? Pour paraphraser une de mes théologiennes préférées, Rosemary Radford Ruether, l'Évangile continue d'être un modèle pour les personnes engagées pour la justice parce qu'il illustre le paradigme rédempteur de la libération féministe, qui consiste en :

- 1) la dissidence à l'égard des structures religieuses et politiques oppressives ;
- 2) des relations égalitaires entre sexes, races et classes ;
- 3) l'espoir d'une nouvelle époque où ces hiérarchies seront surmontées ;
- 4) l'anticipation de relations rédemptrices dans une communauté de célébration ici et maintenant.

Bref, l'Évangile est fondé sur l'engagement pour la justice et la liberté pour les personnes marginalisées et opprimées. Cependant, en tant que personne profondément religieuse qui a passé une grande partie de sa vie dans des milieux religieux traditionnels, à la fois protestants, islamiques et catholiques, je sais que dans de nombreuses communautés chrétiennes l'Évangile est souvent utilisé comme un outil de défense du patriarcat. Tout un système complexe de pensée a été développé autour de l'Évangile, prétendant y prendre sa source ; mais ce système trahit l'amour radical et inclusif du Christ au profit de la quête du pouvoir et de la domination. Dans ces milieux, je sentais ma personne comme femme diminuée, subjuguée et humiliée. Je savais que ma voix avait moins de poids, qu'elle ne comptait pas vraiment. Puis la Bible et l'Évangile étaient utilisés pour me faire taire, pour me soumettre aux hommes abusifs présents dans ma vie.

Ainsi, j'ai vu les livres saints utilisés pour imposer les règles du patriarcat, la culture de pureté, l'objectivation et la sexualisation des femmes, pour justifier le manque de représentation des femmes, leur exclusion des postes d'influence et d'autorité, le silence des femmes par la peur et la honte. Le message était clair : se soumettre, se conformer, se taire. En fin de compte, cela permettait toute sorte d'abus.

Alors j'ai beaucoup de sympathie pour les femmes – et j'en connais un bon nombre – qui se sentent aliénées par l'Évangile, qui ont l'impression de ne pas avoir la même valeur ni les mêmes droits que les hommes à cause d'un texte quelconque de l'apôtre Paul qui a été mal traduit et mal interprété par des hommes patriarcaux. Moi-même, j'ai dû m'éloigner des textes

bibliques pendant un certain temps pour cette raison. Cependant, une fois sortie de ces milieux et mise en contact avec une lecture éduquée et appropriée de l'Évangile, j'ai vite compris que ce qui m'avait blessé n'était pas l'Évangile, mais plutôt l'appropriation malhonnête de l'Évangile par un système patriarcal. Avec l'aide de divers théologien·nes, chercheur·euses et spécialistes¹, j'ai compris que le conflit entre la fidélité à l'Évangile et l'engagement pour la justice est un faux conflit. Puis le processus de redécouverte de l'Évangile à travers le prisme du Christ plutôt que celui du patriarcat a été une véritable joie. L'engagement pour la justice est au cœur de l'Évangile. Il se retrouve dans les paroles prophétiques de Marie dans le Magnificat, dans la façon dont Jésus proclame la liberté et la délivrance aux pauvres, aux opprimé·es, aux prisonnier·ères, message au cœur de son ministère.

La justice et l'Église : obstacles et nouvelles voies

Comment se passe, pour moi personnellement, la conciliation entre l'engagement pour la justice et l'engagement dans l'Église ? Cela ne se passe pas très bien, franchement. Malheureusement, dans ce cas, il ne s'agit pas d'un faux conflit, mais d'un conflit bien réel. Je ne peux pas assister à une messe ou me confesser sans être confrontée à la misogynie qui a infiltré cette institution et son clergé. Si j'y vais, c'est dans un état d'esprit défensif, un état d'hyperactivation du système nerveux sympathique, de « lutte ou fuite » ; c'est épuisant. Je sais que je ne peux pas élever ma fille dans l'Église catholique telle qu'elle existe actuellement. Selon mes expériences personnelles et celles d'innombrables autres femmes, l'Église n'est pas un endroit sécuritaire pour les femmes ni un milieu qui favorise un développement sain pour une fille.

Dans les dernières années, j'ai consacré beaucoup d'énergie à cette question : comment puis-je m'engager dans l'Église, malgré tous ses défauts ? Mais les obstacles sont très nombreux. Il me faudrait beaucoup plus d'espace pour les décrire tous, mais en voici quelques-uns, provenant majoritairement de mon expérience dans le diocèse de Québec.

Ce qui m'empêche de m'engager dans l'Église, c'est le prêtre qui, dans son homélie à l'église Saint-Thomas d'Aquin, a publiquement défendu le cardinal Marc Ouellet, demandant à sa congrégation de ne pas croire les accusations portées contre lui. C'est la femme qui a été exhortée par sa communauté catholique à « faire confiance à Dieu » et à poursuivre une grossesse mortelle qui l'aurait tuée. C'est la pression exercée sur les femmes catholiques pour qu'elles se marient jeunes, qu'elles n'utilisent pas de contraception et aient de nombreux enfants. C'est le diocèse de Québec qui soutient les publications antiféministes (et avec de fortes tendances d'extrême droite), comme *Le Verbe*. C'est le prêtre qui a dit à une survivante d'abus souffrant de dépression chronique et d'un TSPT que sa souffrance était due à son manque de gratitude. C'est le prêtre qui a dit à une femme qu'elle ne devait pas porter plainte

¹ Je me réfère à Cynthia Westfall, Mimi Haddad, Marg Mowczko, Kristine Kobes du Mez, Katharine Bushnell, Rachel Held Evans, Tina Beattie, Beth Alison Barr, Rosemary Radford Ruether, Scot McKnight et Carroll Osburn.

contre son agresseur sexuel mais plutôt lui pardonner. C'est la manière dont les femmes sont objectivées et amenées à se sentir comme des objets sexuels, comme des « tentations ». C'est la façon dont elles sont jugées pour ce qu'elles portent et amenées à se sentir responsables du « péché sexuel » des hommes. Ce sont les jeunes hommes catholiques qui, lors d'une dispute à l'église, ont dit à une jeune femme qu'elle ne devrait pas les contredire parce qu'elle était juste une femme. C'est la manière dont les communautés punissent et ostracisent les personnes qui les critiquent. C'est le tokénisme pratiqué par le Vatican et par certaines voix catholiques relativement progressistes qui tentent d'atténuer la toxicité de l'institution, mais refusent de remettre en question les doctrines responsables. Qui appellent à l'ordination des femmes au diaconat mais pas au sacerdoce, qui disent qu'on doit accueillir les personnes LGBTQ+ mais refusent de remettre en question les doctrines qui les qualifient de désordonnées. Finalement, il est permis de croire que c'est peut-être la peur du changement qui pousse les gens à adopter une fausse unité.

Avec tous ces obstacles, qu'est-ce qui ouvre des voies vers une conciliation entre engagement pour la justice et engagement dans l'Église ? Cela m'a pris du temps pour arriver à cette conclusion, mais maintenant, je crois que ce sont les communautés alternatives qui sont prêtes à vivre la justice maintenant. Ce sont les communautés comme *L'autre Parole* et *Femmes prêtres catholiques romaines*, ou encore les organisations comme le *Centre Justice et Foi au Québec* et le *Center for Action and Contemplation* aux États-Unis, qui promeuvent une orthodoxie alternative, autant d'exemples de voix prophétiques situées en marge de l'Église, des rassemblements de gens qui cherchent le Christ et qui ne le trouvent plus dans l'institution.

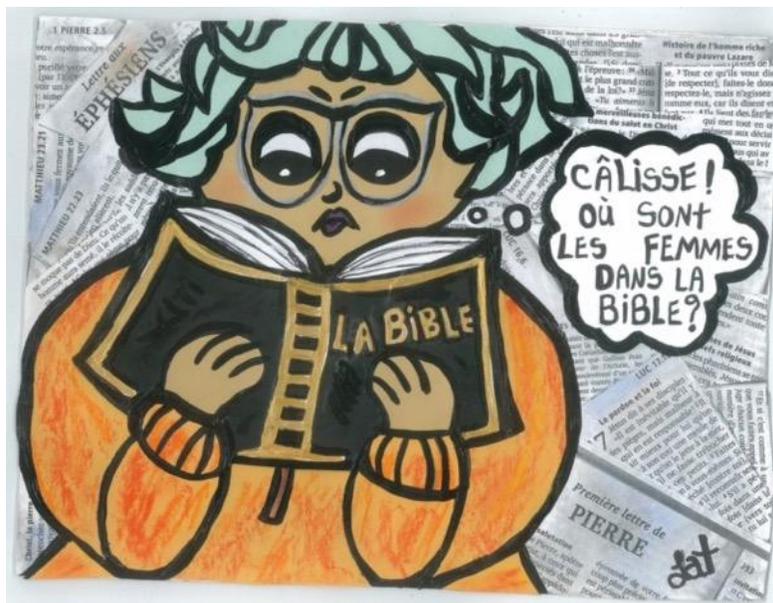
On peut espérer que l'institution de l'Église évolue de façon radicale, qu'elle se repente de ses crimes contre les femmes et contre les personnes marginalisées, qu'elle choisisse d'écouter l'Esprit Saint et de retourner à l'Évangile du Christ, et on peut agir pour contribuer à la transformation espérée. Mais on ne peut pas attendre que cela se produise. Nous sommes appelées à être l'Église ici et maintenant. Et l'institution qui, à ce jour, s'accroche violemment à un système patriarcal d'oppression avide de pouvoir qui nie à la fois l'humanité et la divinité de la moitié de la race humaine et, ce faisant, fait violence à toutes les femmes du monde, ce n'est pas l'Église. Ce n'est pas l'Église que Jésus-Christ a fondée. Jésus qui a défendu, libéré et élevé les femmes. Jésus qui a choisi une femme, Marie-Madeleine, pour être la première à prêcher la Bonne Nouvelle. Jésus, dont la mère, Marie – et pas Marie la Vierge perpétuelle... on s'en fout de sa virginité, cette construction patriarcale dégueulasse –, était la première prêtre, la première qui puisse vraiment dire « ceci est mon corps, ceci est mon sang ». Le temps est venu de devenir l'Église du Christ.

LA CHRONIQUE DE MARTINE

Où sont les femmes ?

Martine Lacroix

Voilà ce que chantait Patrick Juvet en 1977. Est-ce que les compatriotes féminines de Jésus avaient des « gestes pleins de charme » ? Et leurs rires étaient-ils « pleins de larmes » ? Bon, retenons le titre plutôt que les paroles. Lorsqu'on prend connaissance des Écritures saintes, comment ne pas se poser la fameuse question : où sont les femmes ?



Il me semble que la présence des femmes dans la Bible ressemble vaguement au statut de celles qui étaient évoquées par Michaëlle Sergile dans son exposition tenue au musée McCord Stewart, voilà quelques mois. L'artiste y indiquait que les femmes à la peau noire qui œuvraient au sein du Coloured Women's Club ont joué un rôle fort important auprès des familles immigrantes au début du siècle dernier. Ces Montréalaises étaient cependant rarement nommées dans les diverses documentations. On parle même de la « violence de l'archive ».

Peut-on parler de violence de la Bible, notamment en ce qui concerne la présence des apôtres de la Christa dans les évangiles ? Un fait ne peut être nié : les femmes étaient bel et bien là, même si les hommes qui ont rédigé les textes bibliques ne font guère état de leur présence. Rendre compte de leur existence tacite auprès de l'illustre Nazaréen (que leurs actions soient positives ou négatives) ne s'avère-t-il point essentiel, surtout lorsqu'on lit ces textes devant un auditoire ?

Catholique, lasse d'abandonner mes convictions sur le parvis en pénétrant dans une église papiste, un jour me prit l'envie d'aller voir chez les voisins si la pelouse était plus verte. Elle l'était ! Du moins, chez les religions issues de la Réforme. Accueillie dans un temple protestant, j'ai alors découvert que les femmes y avaient un statut identique à celui des hommes, au point de pouvoir célébrer le culte. De plus, ces personnes pouvaient même convoler ! Quant au fait de s'identifier à la communauté LGBTQ, aucun obstacle à l'horizon. N'est-ce pas cela, l'inclusion ? J'étais enfin sur mon X côté spirituel.

De temps à autre, on m'invite à lire les extraits bibliques lors des liturgies. En dépit de certaines maladresses, mes efforts pour rendre les Écritures saintes davantage inclusives me valent souvent des encouragements. J'avoue toutefois être perplexe quand la plupart de mes sœurs et frères lisent la Bible sans faire aucune modification. S'agit-il de conservatisme ? D'indifférence ? Et si l'inclusion leur paraissait tout bonnement trop complexe ?

Témoigner de la présence des femmes dans les textes sacrés : plus facile à dire qu'à faire ! Malgré une volonté à toute épreuve, l'inclusion peut parfois ressembler à l'Everest, surtout quand la théologie ne fait pas partie de notre CV. Cela ne représente-t-il pas la réalité pour bon nombre de personnes appelées à proclamer les lectures bibliques lors des liturgies du dimanche ?

Nombreux sont les points d'interrogation à surgir alors dans notre ciboulot. Quelques exemples ? À nous deux, Psaume 72 ! Verset 4 : « Il fera droit aux malheureux du peuple [...] » La communauté ne comptait-elle pas aussi des malheureuses ? Non ? Si je dis « ceux et celles qui vivent dans le malheur », n'est-ce point un peu trop lourd ? Et que penser du verset 11, « Tous les rois se prosterneront devant lui [...] » ? N'y avait-il pas quelques reines au temps de l'Ancien Testament ? Encore une question : dois-je modifier le verset 16, celui où « les hommes fleuriront dans les villes comme l'herbe de la terre » ? Les hommes ? Et si j'optais plutôt pour les « êtres humains » ? N'est-ce pas davantage inclusif ? À moins que cela constitue ce qu'on désigne comme le langage neutre...

À plusieurs occasions, les chrétiennes féministes de L'autre Parole et la pasteure Darla Sloan ont démontré qu'elles avaient des atomes crochus. L'Église Unie étant souvent qualifiée d'avant-gardiste, on ne peut se surprendre qu'il y existe, depuis 1996, un *Guide pour l'utilisation du langage inclusif*. Malgré la limpidité de l'outil qui, soit dit en passant, cite la collective L'autre Parole, Darla Sloan reconnaît que l'inclusion biblique peut être complexe à réaliser, surtout si on utilise le français (avec le genre grammatical de ses substantifs et de ses adjectifs) plutôt que

l'anglais. Elle rappelle aussi qu'en raison d'une méconnaissance des Écritures saintes, « on peut commettre des erreurs au point de vue historique ». Et même si on s'applique à rendre justice aux femmes qui devaient alors composer avec une « réalité patriarcale », laquelle n'est toujours pas éradiquée en 2025, on doit évidemment veiller à « ne pas faire dire à la Bible des choses que la Bible ne dit pas ».

Inutile de faire l'autruche ! En raison de notre rythme de vie effréné, lire la Bible sur une base régulière s'avère une utopie, même pour les âmes pieuses. N'empêche qu'elle symbolise le cœur du christianisme. Tel n'importe quel muscle, on doit le faire travailler ! Veillons à soigner sa condition, une déchirure étant si vite arrivée...

Crédits des photographies et dessin

Page couverture : dessin *Prière de génération en génération*, de Jo-Ann Lévesque

p. 14 : photographie de Marie-Andrée Roy

p. 20 : photographie de Marie-Andrée Roy

p. 29 : courtoisie de Catherine Clifford

p. 39 : photographie de Marie-Andrée Roy

p. 40 : photographie de Marie-Andrée Roy

p. 46 : dessin de Martine Lacroix

La revue *L'autre Parole* est la publication de la collective du même nom.

Comité de rédaction :

Denise Couture, Pierrette Daviau, Nancy Labonté et Christine Lemaire

Secrétaires de rédaction :

Denise Couture et Christine Lemaire

Travail d'édition de la revue et correction :

Josée Latulippe

Travail d'édition du site Internet :

Marie-France Dozois et Nancy Labonté

Pour vous abonner à notre liste d'envoi :

Visitez notre site Internet www.lautreparole.org et remplissez le formulaire d'abonnement au bas de page du site.

Pour nous joindre :

Carmina Tremblay : 514 598-1833

Courriel : carmina@cooptel.qc.ca

Adresse postale :

C.P. 393, Succursale C

Montréal (Québec) H2L 4K3
